

Les Diverses Leçons 1577 Honorat BnF Bibliothèque de l'Arsenal 8-BL-33876 < Ex. 2 >

Auteurs : Du Verdier, Antoine

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

76 Fichier(s)

Citer cette page

Du Verdier, Antoine, Les Diverses Leçons 1577 Honorat BnF Bibliothèque de l'Arsenal 8-BL-33876 < Ex. 2 >, 1577

{publisher}

Consulté le 23/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/diverses-lecons/items/show/11>

Copier

Titre longLES/DIVERSES/LECONS D'AN-/TOINE DV VERDIER/SIEVR DE
VAVPRIVAZ, &c./SVIVANS/CELLES DE PIERRE MESSIE

AuteurDu Verdier, Antoine

Date de publication1577

ImprimeurHonorat, Barthélemy

LibraireHonorat, Barthélemy

Lieu de publicationLyon

FormatIn-8

Description matérielle

État généralBon

Pages manquantesPages 321-332 (remarque d'un lecteur ou d'une lectrice en 1995)

Lieu de conservation

Institution de conservation et cote BnF Bibliothèque de l'Arsenal, Magasin, 8-BL-33876 < Ex. 2 >

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb30391287f>

Date de consultation de l'exemplaire 2022-11-24

Traces de consultation et annotations

Type d'annotation

- Annotation non déchiffrée en page de titre (ex-libris?)
- Cachets, cote et numéros d'inventaire anciens
- Deux ex-libris
- Repères en marge au crayon
- Repères en marge et soulignements à l'encre

Informations sur la notice

Éditeur Romane Marlhoux (UHA, ILLE) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur·ice

- Cucciniello, Maria Laura (édition numérique)
- Marlhoux, Romane (édition scientifique)
- Marlhoux, Romane (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Droits

- Images : BnF (photographies de travail)
- Notice : Romane Marlhoux (UHA, ILLE) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Romane Marlhoux](#) Notice créée le 23/11/2022 Dernière modification le 03/03/2023

Maria
L E S
DIVERSES
LECONS D'AN-
TOINE DV VERDIER

SIEVR DE VAVPRIVAZ, &c.

SVIVANS CELLES DE

PIERRE MESSIE,

*Contenans plusieurs histoires, discours &
faits memorables, recueilliz des au-
teurs Grecs, Latins &
Italiens.*

Avec deux tables, l'une des chapitres : l'autre
des principales matieres y contenues.



Cachet

St. Spirit

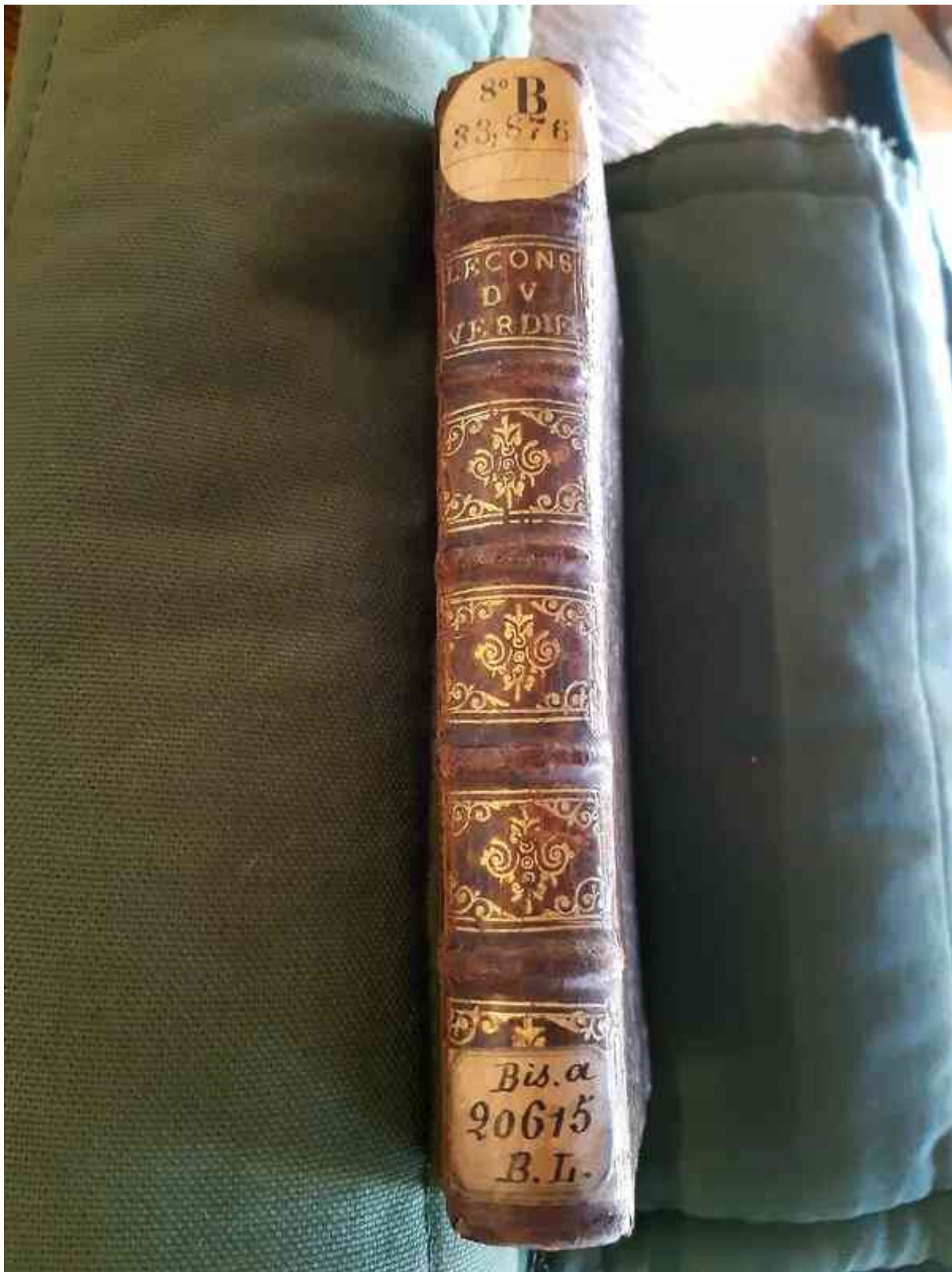
A LYON,
PAR BARTHELEMY HONORAT.

1577.

Avec privilege du Roy.

Maria

8° B-L. 33. 876.







Ex Libris R. Desnoes

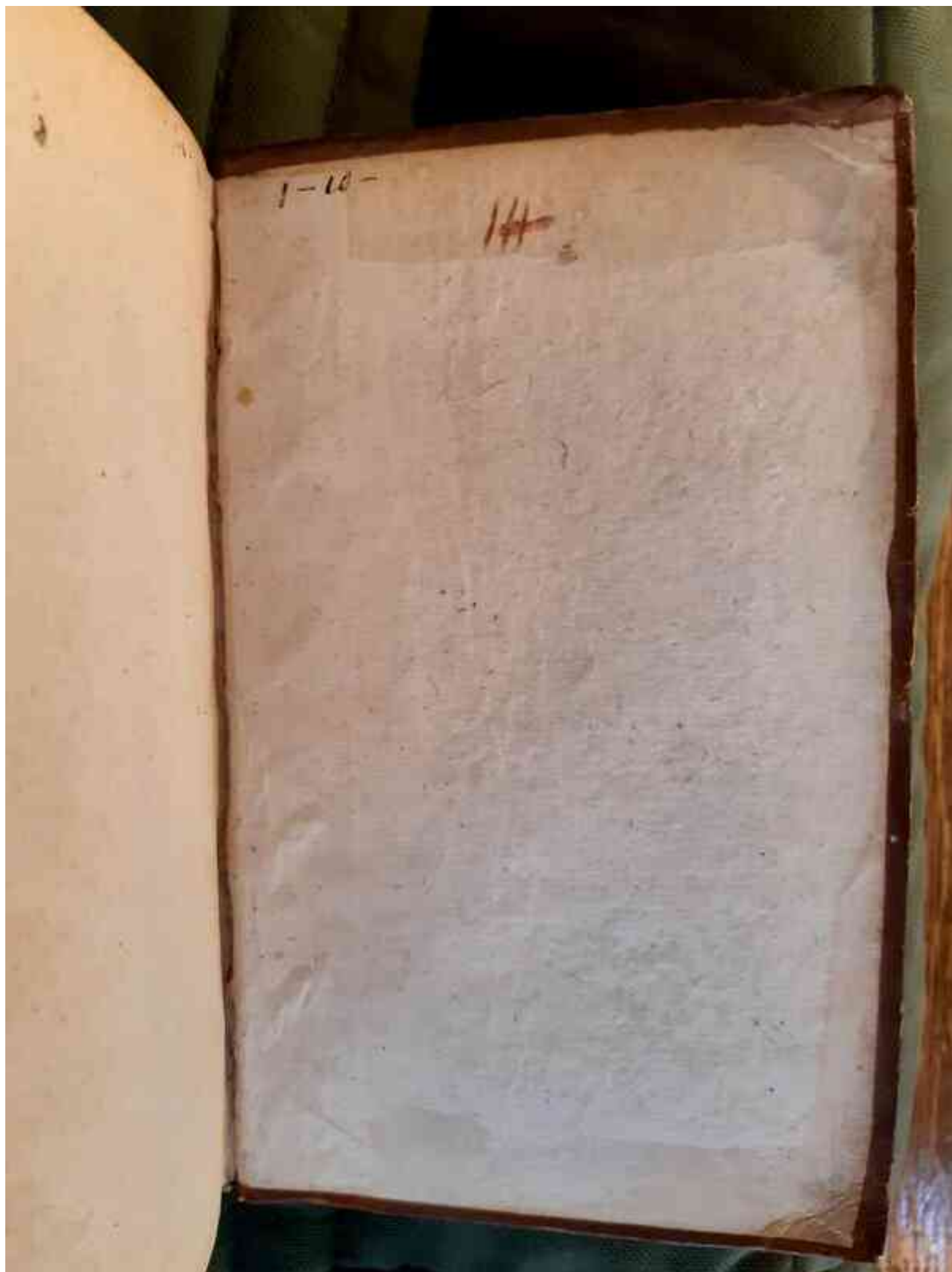
Mania

ages

332

inguent

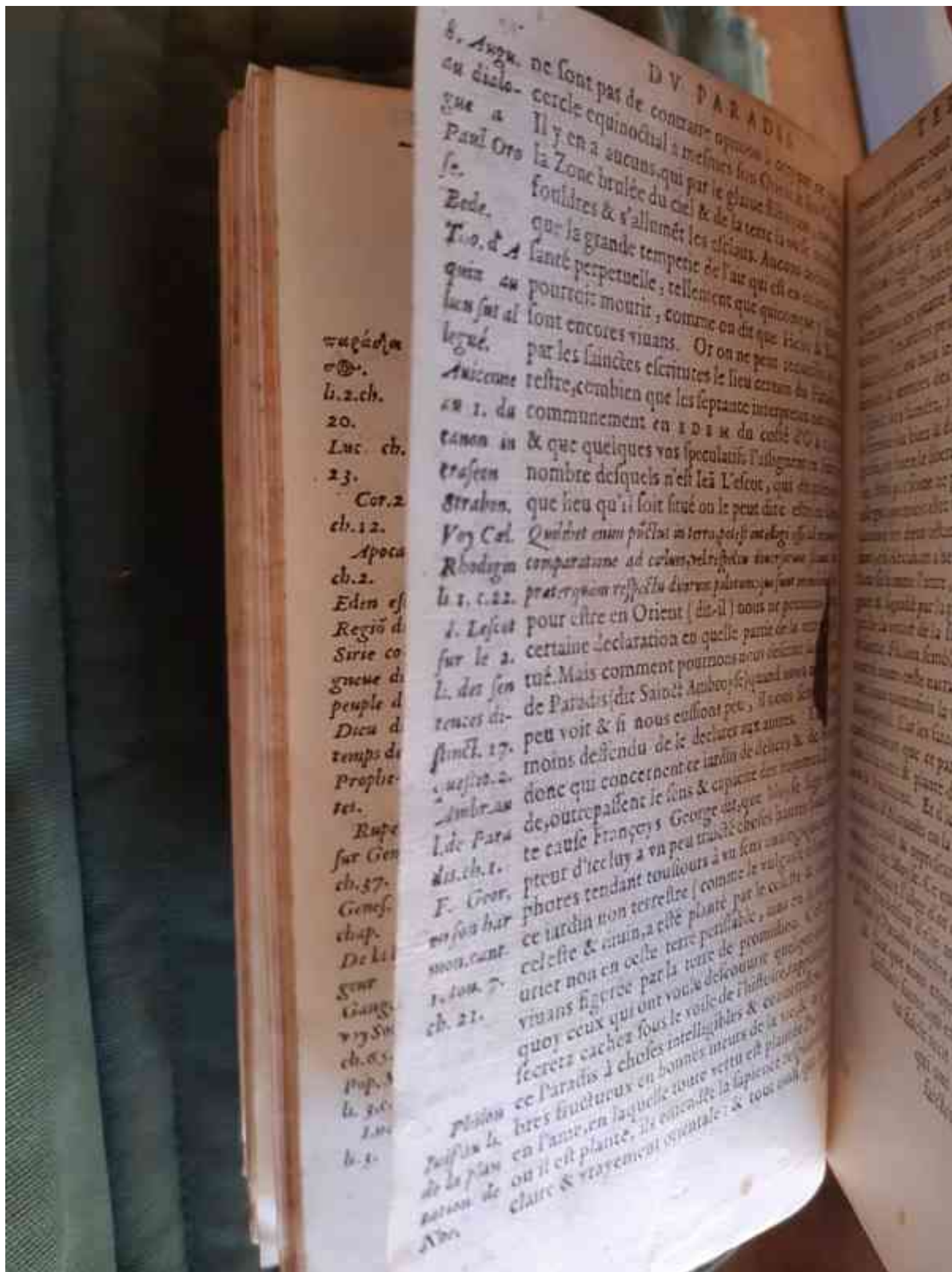
juin 1935



que ces noms vſitez, accouſtumez, & conuenables au corps ſignifient la nature intellectuelle: non autrement que quand les pechez ſont dictz bois, ſoin & chaume: pour-cela nous ne dirons que les delicts & vices ayent vn corps, les vertus auſſi n'en ont point combien qu'elles ſoyent appelees or, argent, & pierres precieufes. L'eternel pere des cieux donc, ne va oncques en lieu, ne ſe pourmene ou marche, ne dort ny ne ſe leue, ains demeure touſiours en ſa place & lieu quel qu'il ſoit, ne peut eſtre touché, ny veu, & void & entend clairement toutes choſes, non des yeux corporels, ny des oreilles, mais par puiffance abſoluë, qui ne ſe peut exprimer: il contemple & cognoit tous les faiſts de ce monde, & rien qui ſoit ne luy eſt caché, & toutesfois il ne ſe meut, ny n'eſt par aucun remué & ne peut eſtre compris ne contenu en lieu, non pas en toute la rondeur de l'vniuers, & eſtoit auant que les ſiecles fuſſent formez, c'eſt à dire eternellement. Il n'a beſoing ny de noms ny de choſes: car comme dit Trismegifte, Dieu eſt vn, vn n'a beſoing de nom, Dieu donc n'a point de nom, pource qu'il eſt ſeul & ne faut vſer de propre vocable, ſinon pour la difference de multitude, à fin qu'on puiſſe declarer chacune perſonne par ſa propre appellation: mais en tant que Dieu eſt touſiours ſeul & vn, ſon vray nom eſt Dieu lequel ineffable nom en Hebreu conſiſte en vn mot compoſé de quatre lettres יהוה יהוה duquel deſcend le verbe יהוה יהוה qui vaut autāt à dire que eſtre, & declare ſa propre eſſence: car dieu a eſté touſiours, & ſera en eternité, *Aeternitas enim nec tempus eſt, nec vlla tēporis pars, & preſque toutes les nations & lāgues principales eſcriuēt & prononcēt le nom par lequel Dieu eſt ſpecificé, de quatre lettres, qui eſt nombre parfait & quarré, à fin qu'il n'y ait rien d'imperfection en luy. Outre les Hebreux comme nous auons dit les Perſans nomment Dieu de quatre lettres 𐬎𐬀𐬌𐬎: les Mages de Perſe 𐬕𐬀𐬎𐬎: les Arabes, ٱللہ: les Aſſiriens Adad: les Egyptiens 𐪀𐪁𐪃𐪄 ou 𐪀𐪁𐪃𐪄: les Grecs 𐀀𐀃𐀆𐀃, 𐀀𐀃𐀆𐀃 à currendo, de courir, quod ubi dum opus ſit accurrat, adſit, opemq; ſerat, ſine abirendo, quod improbi habitus comburat, quando ex ea re & ignis conueniens dicitur. Ainſi l'interprete Gregoire le Grand dit le na.*

Denis. A-reopagite au lieu des noms diuins.

Grego. theol. ora. du iour natal de Chriſt. Noms de Dieu en diuerſes Langues. B. Vreſth mer aux phraſes de l'eſcriture dmi-na.



*Hic etenim video: ipsius vestigia fortem:
 Hicque manum video: rerum ipsum cernere, quis sit.
 Nequaquam valeo, nam nubibus insidet altis.
 Nemo illum nisi Chaldeo de sanguine quidam
 Progenitus vidit: quem calorum aurea sedes
 Sublimisq; tenet: cuius se dextera tendit
 Oceani ad fines: quem de radicibus imit
 Concussisq; tremunt montes: nec pondere quamvis
 Immenso sint, ferre queunt: qui culmina cæli
 Alta colunt: terris nunquam tamen ille sit absens,
 Ipse est principium, medium quoque & exitus idem,
 Præcorum nos hac docuerunt omnia voces:
 Quæ binis tabulis Deus olim tradidit illis.*

Aucuns ont eu opinion qu'Orphee entend par ce Chaldeen, Noé, les autres, Enoch & les Platoniques, Zoroastre qui fut fils de Camy : mais à ceux là n'ont esté baillées les tables des comandemens, ains à Moysé seul.

Allegorie de la description de Caron nautonnier des enfers.

CHAP. XII.

SENEQUE en sa tragedie Hercule le furieux, introduit Thelee qui raconte à Amphitruon ce qu'il a veu es enfers, & décrit Caron de mesme que Virgile au sixiesme liure de ses Eneides: & ainsi l'auoit depeint Polignot en vn tableau qu'il fit au temple d'Apollon, comme recite Pausanie. Boccace voulant interpreter la figure de Caron dit que par iceluy doit estre entendu & signifié le temps qui est fils d'Erebe & de la nuit. Or Erebe est pris pour le conseil secret de l'esprit de Dieu, duquel le temps & toutes les autres choses sont creées: & la nuit fut la mere de Caron. Car deuant que le temps fust, il n'estoit encores aucune lumiere, laquelle fut faicte en tenebres & des tenebres elle sortit. Caron fut apres mis aux enfers d'autant que ceux qui sont aux cieus n'ont point besoing de temps come nous autres mortels qui habitons la plus basse partie du monde: dont si nous regardons à eux nous nous pouuons à bon droit dire estre en enfer. Caron porte & passe les mortels d'un bords de riuere à l'autre, c'est que quand nous sommes nez le temps

rendre droit & raison à vn chacun punissent griefue-
ment les delinquans. Ils creuent les yeux aux iarrons
& leur baille en après vn esclau public pour leur re-
tirer compagnie & les mener par les pays & Royaumes
loingtains gaignans leur vie avec la lyre au son de la-
quelle ils accordent la voix & vont chantans d'huy en
huy : & si par fortune ils sont sejour en mesme lieu
plus d'un iour on les faict tous deux mourir. Ils deliurer
le meurtrier entre les mains des parens de celuy qui a
esté occis à fin qu'ils puissent prendre telle vengeance
que bõ leur semble, de l'outrage faict à leur sang. Auoir
à faire avec enfans par le detestable peché de sodomie
est delict estimé enuers eux digne de mort. Celuy qui
temerairement se requoite de la religion est accablé de
pierres par tout le peuple. Et quiconque transgresse les
cerimonies & commandemens de la religion & blasphe-
me malheureusement Dieu, la glorieuse vierge & les
Saincts est brulé vif en la place publique. Les autres
moindres delictz sont iugez selon la volonté & arbitra-
ge des interpretes de leurs loix. Ces Abyssins ont vn lan-
gage particulier & des caracteres de lettres, a eux pro-
pres, esquels fut imprimé a Rome le nouveau testamēt.
Ils ont aussi veu l'écriture sainte traduite en leur lan-
gue Abyssine laquelle * (moy estant à Rome ieune gar-
çon) me fut commencee a apprendre par vn frere Pierre
Abyssin de l'ordre de Sainct François, personnage de
bonnes meurs, homme de bien, & aymé de l'heureuse
memoire de Pape Paul. III. & de toute sa court. Iceuluy
me vouloit mener en son pays, mais ie ne suiuy l'entre-
prise. Ce frere demouroit derriere la tribune de saint
Pierre en la maison & Eglise dedice aux Abyssins la où
ils celebrent à leur mode & y sont entretenus aux des-
pens du Pape. Les Abyssins ne battēt point de monnoye,
mais vsent de celle qu'on leur apporte d'ailleurs laquel-
le est d'or marquee avec lettres Strabesques & appellēt
ces pieces de monnoye Pardals & Syraphs. Ils payent
les soldats, de certaines pieces d'or & d'argēt de diuers
poix & d'icelles achèptent aussi les choses qui se ven-
dent au marché. Ils celebrent les nopces avec viandes
solennelles, & si l'homme ou la femme sont trouués en
d s adultere

* c'est hier
rome Gi-
glo Ita-
lien qui
parle du-
quel j'ay
traduit ce
chapitre.

gaillardise de leur esprit, elles estoient plustost dignes d'estre aymeés & cheries que si elles fussent esté sottes. Valasque ce pendant ne celloit iour & nuit d'admone- ter les coniurees à se preparer de iouër à bon escient l'acte tragique contre les hommes: & souuent par breu- tages & enchantemens destournoit leur esprit de l'a- mour des hommes & de iour en iour gaignoit d'au- res femmes qu'elle rengea à ce party & faction. En fin uand il luy sembla d'en auoir ramassé bon nombre & suffisance tant des mariees que à marier, elle fit qu'en ne nuit ces cruelles femmes tuèrent leurs peres, leurs maris, leurs freres & leurs enfans massés dedàs les lits endant qu'ils dormoyent. Cela fait elles prindrent vi- emét les armes & se trouuerent toutes en vn lieu que Valasque leur auoit assigné qui n'estoit pas beaucoup loin de Prague: & ayans vaincu quelques vns qui les auoyent coururent vers Villegrade où Primislac fai- nit sa demeure, aux fins de l'attraper: mais voyàs qu'el- les ne pouuoient prendre la forteresse se retirerent sur une montagne en vn lieu naturellemēt tresfort & y ba- tirent vn chasteau qu'ils appellerent Dieuize, c'est à di- re lieu des vierges: car en leur langue les vierges sont di- es Dieuize. C'est exploit sembla fort estrange & abo- minable à tous ceux du pais qui estoient restez sauues vn tel massacre, que d'un costé ils voioient auoir esté ad: & d'autre part soupçonnoient fort les autres fem- mes de crainte qu'elles ne se meissent à faire le sembla- ble. A ceste occasion ils feirent tous entendre à Primislac qu'ils estoient prests & deliberez à dōner la bataille aux nouuelles Amazones, & qu'il marchast avec son ar- mee: car eux to^u estoient sur le point de le suiure. Le Prin- ce leur fit entendre qu'il ne pouuoit venir pour l'heure, tant que les dieux l'auoyēt aduertty que tous ceux qui iurroyent, qui de present offenceroient les dames qu'il estoit de besoin y aller en autre temps. Ceux cy prenans esgard à ce conseil apres auoir dressé d'eux mesmes vne puissante armee s'acheminèrent droit vers Dieuize: & venus aux mains avec Valasque furent hon- nêtement mis en route non sans perte & carnage de la grande part des leurs. Et s'estans Malada, Nodée, &

Enchan- temens de Valasque

Tournée
fauora-
ble avec
dames.

Suatacie, Voralte, Radge, Zastane & Tristane portèrent
 vaillamment en ceste iournée, à chacune d'elles un
 guerdon de leur vaillace fut fait don de chascun & de
 celets d'or: & du grand butin qu'elles firent furent
 tes recompenses selon leur merite. Valasque fut
 confit sept des ennemis: & creut on que c'estoit une
 elle. Apres c'este destuite les Bohemes n'eurent la
 dielle d'attaquer ny molester aucunement les sermens
 mais elles au contraire faisoient des courses tous
 iours en leur finages, saccageant, pillant, & bruslant
 sorte que de iour à autre elles se faisoient
 tant plus redouter. Or s'estant rendues maistres
 presque de toute la Boheme, elles furent contraintes
 commerce, trafiquer & communiquer avec les hommes
 autrement elles se fussent tost reduites à neant: ce qui
 donna occasion de se marier moiegnant toutes
 loy qu'elles firent, telle, que leurs filles seroyent par
 nourries, entretenues & enseignees: mais qu'elles
 royent l'œil dextre à leurs enfans massés & leur
 royent les gros doigts que nous appellons poutres
 que paruenus en aage d'homme us fussent valables
 tirer de l'art & à manier les armes. En fin Valasque
 par l'espace de sept ans vexé la Boheme, & rendu
 presque toute tributaire à loy, fut trôpee de Primislae
 lequel luy manda par lettres que les Seigneurs &
 tils-hommes auoyent esmeu guerre contre elle, &
 obstant que ce fust outre son consentement, & qu'il
 print point de plaisir, toutesfois estoit-il bien fort
 les en auoir veu receuoir la peine par eux-mêmes.
 Qu'il l'auoit toujours tenue en lieu de fille, ne l'auoit
 mais, haye de ce qu'elle seigneurioit la Boheme, &
 auoir esté secretaire de sa femme, que l'ſeu gouuerneur
 sept années durant par sa valeur la Boheme. Qu'il
 toit ores deuenir vieil & inhabile à regir les affaires
 d'ailleurs son fils n'estoit de l'aage requis pour
 gouverner, la priant de venir à Vuissegrade, & si luy
 troit en main les forteteilles, auquel moyen elle
 tiroit tout à coup toute la Boheme, pourueu qu'elle
 fit apres telle part qu'elle aduiseroit à son fils qu'il
 eu de la princeſſe Libuſſe sa maistresse: dequoy il se

*Loy des
 femmes de
 Boheme.*

*Primislae
 subingue
 Valasque
 par trom-
 perie.*

de soy: de laquelle on ne mettoit aucune effigie ou statue dans le temple, pource que les anciens prenoient Veste n'estre autre chose qu'un esprit & feu diuin qui ne pouoit estre veu, ains seulement conceu en l'entendement. On gardoit dans ce temple le feu perpetuel, comme on faisoit aussi à Athenes au Prytanee. Et si par le peu de soing de quelqu'une d'elles le feu venoit à s'éteindre le grand Pontife la faisoit fouetter de verges, comme fit P. Licinie Crasse grand Pontife ainsi qu'il est écrit Valere. Et ce feu estant estoit tenu pour quelque grand prodige qui causoit crainte & terreur à tout le Senat & peuple Romain. De façon que deuant qu'ils osassent entreprendre quelque chose de conséquence, il falloit l'expiation, & appaiser les Dieux. Et la maniere de rallumer le feu estoit telle: la vestale prenoit un vase de cuyure à trois angles clair & reluisant, lequel elle mettoit droit contre les rayons du Soleil iusques à ce que la reuerberation du soleil fort ardent alumoit la matiere seche, qui estoit dans ledit vase, & lors portoit ainsi le feu sacré au lieu le plus interieur du temple, & en ceste maniere estoient coustume l'allumer chacun an au premier iour de Mars, auquel mois ils commençoient l'annee. Aucuns tiennent que les choses sacrees de Veste furent transportées de Troye en la terre des Latins, & de là à Rome par Romule. A ceste raison quelques auteurs l'appellent Veste Iliaque: mais Nume Pompilie lui edifia un temple comme j'ay dict. Or il falloit que ces vierges fussent filles d'un homme libre & non serf ny vil, quelles eussent tous leurs membres entiers, sans aucune defectuosité, ne fussent point legeres de cerueau. Elles estoient requises en la religion depuis l'age de six ans iusques à dix, au plus (ainsi l'escriuit Labeon Antistie & Aulie Gelle) & depuis qu'elles estoient rendues Vestales il y faillloit demeurer trente ans en virginité. Les premiers dix ans elles apprenoyent la maniere des sacrifices, les autres dix ans ensuiuant elles sacrifioient. Et les dix derniers elles enseignoyent aux ieunes nouices les sacrifices & ceremonies. Toutesfois apres auoir demeuré trente ans au temple il leur estoit loisible d'en sortir & de se marier: mais pource qu'on auoit veu encourir tout malheur

Ouide 6. fas.

Strabon en sa geograph.

Aule Gel
le li. 1. ch.
12.

Du Pal-
ladium.
Voy De-
nys de
Halicar.
Plutar.
& Ouo

leur a celles qui s'estoyent mariees. la plupart d'elles
roit en la religion iusques à la fin de les iours.
estoyūt entretenues du tresor public & estoient
par le Pontife modestes, vertueuses & sans au-
perfection de leur corps, par lequel grand Pontife
mises en la religion, combien que ce fust outre
de leurs peres: & encorres qu'elles n'y consentirent
cepté les filles d'un Pontife, d'un Augur, d'un
Dial, d'un Quindecemuir, d'un sonneur de flutes,
sacrifices & d'un des sept Epulōs: lesquelles en elles
exemptes si elles le refusoient, cōme aussi n'y pou-
estre cōtraincte la fille dont le pere n'auoit trois en-
ou plus, ny celle qui auoit autresfois eu vne femme
Vestale: ny celle dont la mere auoit fait diuorcer
son mari, Icelles Vestales ne pouuoēt heriter & l'auoir
testamēt, de mesmes aussi si elles decedoyent, aucune
personne ne se pouuoit porter pour leur heriter car
les biens venoyent au publicq. La premiere qui fut
introduite a ce mistere auoit nom A Y M E E, qui fut
occasion que toutes les autres furent à l'advenir
appelees. Car (dit Aule Gelle) quand le Pontife prit
la vierge Vestale de la main du pere, il la nomme Ayme
à cause que la premiere Vestale auoit semblable aux
Les paroles qu'il falloit que le Pontife pronon-
prenant sont escriptes au premier liure de Fabie Pille.
On appelloit la principale d'entre elles Grāde: & elle
lesdites vierges en grande reputation & honneur
les Romains. Qu'ainsi soit Albin hōme plebeien (com-
me recite Tite Laue) trouuāt quelques vnes de ces vier-
ges Vestales qui se retiroyent de Rome a pied, se des-
cendre sa femme & ses enfans de leur coche, pour
leur place faire monter les Vestales pource qu'elles
gardoyent le feu perpetuel dedans le temple, le Pal-
diū & autres choses sacrees. Ce Palladium estoit la sta-
tue de Minerue qu'Aenee sauua du sac de Troye & qui
print à Ilion principale forteresse de Troye d'ou elle
porta avec les grands Dieux Penates en Italie: & ap-
la ruine d'Albe la longue le Roy Hostiue la mit dans
temple de Veste. Quand quelqu'une de ces Vestales

est de la religion des Romains...
...la plus part d'elles...
...estoyūt entretenues...
...par le Pontife...
...perfection de leur corps...
...mises en la religion...
...de leurs peres...
...cepté les filles...
...Dial, d'un Quindecemuir...
...sacrifices & d'un des sept Epulōs...
...exemptes si elles le refusoient...
...estre cōtraincte la fille...
...ou plus, ny celle qui auoit...
...Vestale: ny celle dont la mere...
...son mari, Icelles Vestales...
...der aux biens de celuy qui estoit mort...
...testamēt, de mesmes aussi si elles decedoyent...
...personne ne se pouuoit porter pour leur heriter...
...les biens venoyent au publicq. La premiere qui fut...
...introduite a ce mistere auoit nom A Y M E E...
...occasion que toutes les autres furent à l'advenir...
...appelees. Car (dit Aule Gelle) quand le Pontife prit...
...la vierge Vestale de la main du pere, il la nomme Ayme...
...à cause que la premiere Vestale auoit semblable aux...
...Les paroles qu'il falloit que le Pontife pronon-
prenant sont escriptes au premier liure de Fabie Pille.
On appelloit la principale d'entre elles Grāde: & elle
lesdites vierges en grande reputation & honneur
les Romains. Qu'ainsi soit Albin hōme plebeien (com-
me recite Tite Laue) trouuāt quelques vnes de ces vier-
ges Vestales qui se retiroyent de Rome a pied, se des-
cendre sa femme & ses enfans de leur coche, pour
leur place faire monter les Vestales pource qu'elles
gardoyent le feu perpetuel dedans le temple, le Pal-
diū & autres choses sacrees. Ce Palladium estoit la sta-
tue de Minerue qu'Aenee sauua du sac de Troye & qui
print à Ilion principale forteresse de Troye d'ou elle
porta avec les grands Dieux Penates en Italie: & ap-
la ruine d'Albe la longue le Roy Hostiue la mit dans
temple de Veste. Quand quelqu'une de ces Vestales

de portoit peu chastement, si elle estoit trouuee en ince-
 tueuse pailiardise, comme furent Porphirie, Minutie,
 textile, Emilie avec les deux compagnes & plusieurs
 autres. On la faisoit mourir en ceste maniere. Premiere-
 ment on la degraioit luy ostant ses robes & coiffure de
 ceste & la portoit on apres sur vne Biere, liee, & a face
 couuerte on la passoit avec vn grand silence par le mil-
 ieu de la ville (qui tout ce iour là estoit toute remplie
 de dueil) iusques à la porte Saire, apres laquelle
 estoit vn lieu appelle le Champ meschât, ou l'on auoit
 fait expres vn Sepulchre vouté en mode d'vne caue,
 sous terre, ayant vne petite porte & deux petites fen-
 etres, en l'vne desquelles on mettoit vne lampe arden-
 te & en l'autre de l'eau, du lait & du miel. Arrivez
 qu'ils estoient en ce lieu, le Grand Pontife disoit quel-
 ques prieres, les mains leuees au ciel, & apres on la
 faisoit descendre dans le tombeau par ceste petite porte, &
 pendant cela le peuple y present tournoit la face de
 l'autre costé à fin de ne voir vn si piteux spectacle dont
 chacun prenoit compassion. Mais aussi tost que l'esche-
 lier estoit leuee & le tombeau fermé d'vne grosse pierre,
 le peuple iettoit par dessus de la terre & l'en courroit
 tout, jasant ce iour en plaincte & pleurs continuels. Le
 temple de Veste fut depuis embrasé par vn grand feu, &
 Ceesar Metelle grand Pontife deux fois cōsul, Dicta-
 teur & maistre de la cheualerie entra dedans & empor-
 ta le Palladium apres s'estre à demy bruslé: & y ayant
 perdu la vue. Nume Fopile crea aussi trois Prebîtres
 appellez *Flamines*: l'vn à l'honneur de Iuppiter, l'autre
 de Mars & le troisieme de Romule Quirin, vestus d'v-
 ne robe signalee faite presque comme les chappes que
 les Prebîtres portent aux eglises, & portoyent vn cha-
 peau blanc rond, ou auoit vne verge d'Ombre ayant vn
 bout de laine au bout, lequel chappeau falloit que netel-
 lement fust fait de la laine d'vne brebis immolee à
 Iuppiter & estoit appelle *Albo-galeras*. Il institua autres
 deux sacerdores ou Prebîtres nommez *Salies*, en l'hon-
 neur de Mars victor, propugateur, vengeur & pacifi-
 que, lesquels estoient vestus de certaines tuniques, ou
 robes peintes, & portoyent deuant la poitrine vn pecto-
 ral de

Ordre
 que te-
 noient les
 Romains
 à purer
 les Vesta-
 les trou-
 uées en
 paillar-
 dise.
 Seruie
 sur le 2.
 des Ac-
 nes.

Fenestel-
 le ch. 3.

niere, premierement ils luy bailloyent vne clef en main entrant à la maison de l'espoux, pour signifier (dit Sen Pompee) la facilité de l'enfantement; ou qui mieux vaut pour luy donner à entendre que la garde & soing de toutes les choses domestiques qui serment à clef, toute la maison & l'administration & dispensation des choses appartenans à la cure familiale luy estoit laissée. Ils luy mettoient sur la teste vne lance qui eust outreperce le corps d'un gladiateur, comme voulans demon-

* *Blon. li.*

S. Rom.

tr. ampl.

strer vne prompte punition du mariage violé. * On la ceignoit d'une ceinture tissue de la laine d'une brebis, laquelle le mary luy ostoit apres sur le liect. Elle portoit en teste au dessous du voile (qu'ils appelloient *Staminee*) vne guirlande de veruaine & d'autres herbes y entremelées: & la faisoit on assise sur vne peau d'ouaille non pour autre chose comme ie pense qu'à luy mesme deuant les yeux d'auoir tousiours de la laine aupres d'elle pour filer. Feste Pompee escrit que quand la nouvelle mariee alloit espouser, trois enfans qui eussent pere & mere l'accompaignoyent, dont l'un portoit deuant

Plin: liu.

16. ch. 18

parle de

ces tor-

ches.

vne torche allumee faite de l'herbe appelée *Alba Spina* vulgairement chaton nostre dame (car on se marioit de nuit dit Plutarque en ses Problemes) & les autres deux marchoyent avec elle: vn de chaque costé, le flambeau alloit deuant en l'honneur de Ceres; car comme Ceres (qu'on tient la mere de la terre & qu'elle a créé tous les fruits) nourrit les humains, ainsi la nouvelle mariee deuenue en apres mere de famille nourrirait ses enfans: ce qui encores à present est obserué ailleurs, principalement en Angleterre, que deux ieunes enfans comme *Paranymphes* conduisent l'espousee au temple: pour receuoir avec l'espoux la benediction du prestre. De là deux hommes la ramenant à la maison: & le troisieme enfant porte au lieu du flambeau vn vase d'or ou d'argent. Outre plus, les Romains crroyent souuent en leurs nopces ce nom *Thalasse* come defendeur de la virginité. Aucuns diens que c'est le carme & chant nuptial, ou bien le dieu qui preside aux nopces appelé des Grecs *Amour*. Mais plusieurs parlent diuersement de la raison pourquoy ils faisoient telle acclamation en leurs nopces.

Tite

sensible, il n'est rien que la
 chept d'un mary qui soit de son
 lle est pauvre quoy que vertueuse
 on n'en tient compte sinon pour
 on marché & demeurera long
 u bien ce sera avec un aussi pau
 huy l'avarice est tellement en
 riches desirer des femmes
 eluy qui se veut marier. s'occup
 rs & education de la fille qu'
 ment non, bien s'informe il de
 rgent, de la quantité des hermes
 eur des meubles. Il demande
 comme s'il vouloit faire quelque
 Ladicte nouvelle mariee portoit
 monnoye en ses chausses. (Fé
 id) la mettant au foyer des
 s, & la troisieme dans vne gran
 desliant & ourant quelque temps
 prochains. Et c'estoit de l'ancien
 Boece Seuerin en son comment
 le Cicéron rapporte vne autre
 Romains, par laquelle le mary
 oyent, laquelle il appelle Coen
 e & la femme s'interrogeoit
 andoit à la femme, si elle luy
 lle? à quoy elle faisoit responce
 ment disoit à l'homme, ne vou
 mille il respondoit, ie le veux
 urs mains dextres ensemble se ba
 onnoit à sa nouvelle femme
 arres & en signe de mutuelle do
 par ce gage leurs ceurs fusent
 onneau Tertullian au liure de l'om
 pelle Pronube. Et luy estoit par
 fine doit voisin au 2. li. chap. 11.

ANTIQUES.

(fices) qu'en iceluy y a vne veine de sang, ou nerf fort
 tendre qui va & s'estend droit au cœur. Meline raiso
 baillent Anle Gelle & Macrobe, liuans l'opinion d'Ap
 pion & Attire Capiton, pourquoy les anciens Grecs &
 es Romains portoyent l'anneau en ce doigt de la main
 gauche appelle medicinal. * Plinè aussi recite que de son
 temps, on auoit coustume d'enuoyer à l'espoulee vn an
 neau de fer, ou n'estoit aucune pierre enchassée. * Les As
 syriens amenoyent les filles mariables au marché, là ou
 les hommes les acheptoient pour les prendre en maria
 ge. Les Babiloniens faisoient de mesmes. Les peuples de
 Thrace (comme escrit Herodote en sa Terpicore) ache
 ptoient leurs femmes à grands prix, de leurs parens.
 * Les Grecs du vieux temps, acheptoient par-ensemble
 les femmes & de mesmes les Indiens. Iphidamas fils
 d'Antenor (ainsi qu'escrit Homere au 2. liu. de l'Iliade)
 donna cent beufs à son beau-pere moyennant lesquels
 luy donna en mariage sa fille. Les anciens Alemans
 (dit P. Cnart) apportoyent douaire aux femmes, & non
 les femmes à eux. Il y a des femmes maintenant qui se
 font bien acheter: car deuant que leurs fiancez puissent
 iour de l'aïse, que la premiere nuit des nopces apporte,
 faut despendre en ioyaux, attifetx, habits & festins plus
 que ne monte la dot, & en eas que restitution ait lieu par
 la mort du mary, il faut augmenter la somme de la moi
 tie du douaire (qu'on appelle tierce:) pour le droict de
 luy, ve de la femme: car ainsi a il esté conuenu par le
 contract de mariage. Par ainsi voyla vne femme bien
 achetee. Les Taxiles peuple d'Indie, ne iouilloient pas
 de l'honneur des sus-nommez à receuoir argent de ceux qui
 prenoient en mariage leurs filles: mais au contraire il fail
 loit qu'ils en fournissent. Que si leur pauvreté leur em
 peschoit de trouuer mary pour elles, & qu'ils ne les peus
 sent loger, ils les amenoyent en la fleur de leur age, en
 plein marché, comme les cheuaux à la foire: mais avec
 trompettes & clerons, le peuple assemblée la pucelle des
 couuoit les parties de derrière iusques aux espaulles, &
 en-apres celles de deuant: & celle qui se voyoit entiere,
 adroite de ses membres & agreable, trouuoit incontia
 nent mary. Platon au 8. liure des loix, veut qu'aucun

li. 3. ch. 2.

Aelian
li. 4. 8.
Stob. ser.
42.

Strabo li.
15. Arist.
li. 2. ch. 6.
des Politi.

li. 12. c. 5.

Strabo li.
15. de la
Geogr.

ne soit deceu soy mariât, mais que toute ignorance offre
 chacun cognoisse à qui il loge la fille, quelle aussi, & de
 quelles gens il la prend. A ceste cause il iuge necessaire
 que les ieux & les assemblees des garçons avec les filles
 se fassent, ayans les corps nuds, tât qu'une modeste hon-
 te le peut souffrir, à fin que par raison en cest aage cou-
 uenable, ils puissent regarder l'un l'autre & estre regar-
 dez. Si est-ce que ie ne loie point ceste opinion, & ne
 vouldroy conseiller aux filles, ny aux femmes de se lais-
 ser voir nues aux hommes: car comme dit Gyges fils de
 Dascile en Herodote liu. 1. *ἡμεῖς δὲ γυναικὶν ἐν οὐκ ἄνδρῳ*
ἡμεῖς δὲ γυναικὶν ἐν οὐκ ἄνδρῳ, c'est à dire: la femme ayant
 despouillie sa chemise, se deuest pareillement de honte
 & modestie. Laquelle sentece saint Hierosme approuue
 au 1. liure contre Iouinian, comme aussi Clement Ale-
 xandrin au chap. 9. du 2. liure de sa Pedagogie & saint
 Cyprian s'accordant avec eux au liure de l'habit des
 vierges, dit: l'honneur du corps, & la vergongne sont
 mis ensemble avec la couuerture de la robe: & en un
 autre lieu du mesme liure il trouue mauuais aux fem-
 mes de se despouiller nues entrant dans les baings: &
 estuues. Balde 1. chap. escriit que la crainte de la honte
 bien prouuee suffit à faire rescinder vn contract, inquit
 qu'il n'y ait crainte de mort ou de tourment: comme si
 quelqu'un despouilloit vne femme la menaçant de la
 ietter dehors toute nue. Mais poursuy uôs à traicter des
 autres coustumes touchant les mariages de diuerses na-
 tions, & puis nous reuiendrons à nostre espousee Ro-
 maine que nous auons laissée il y a long temps. * Les
 Namafons peuples de Lybie, auoyent vne estrange cou-
 stume de faire coucher l'espousee la premiere nuit de
 ses nopces avec tous les cōuiez, pour la cognoistre char-
 nellement, & qu'elle gardast d'oresnauant chasteté per-
 petuelle. Les Antropophages, Medes & aucuns des E-
 thiopiens, hantent avec leurs meres & sœurs qu'ils es-
 pouisent. Les Arabes ont vne femme commune à tous
 les parens. Les Numidiens, Mores, Egyptiens, Hebreux,
 Perses, Garamantes, Parthes & pretque tous les Barba-
 res auoyent chacun autāt de femmes qu'ils en pouoyent
 nourrir: les uns dix, les autres plus. Les Atheniens eurent

Sur la loy
 moysi-
 que C. de
 transact.

Herod. li.

4

les femmes & enfans communs, & comme bestes ben-
 tes se veautroyent en toutes sortes de luxure. En Escos-
 se fut autrefois la coustume, que le Seigneur du lieu
 pucelast l'espousee deuant que le mary. Laquelle ma-
 niere de faire indigne de l'homme Chrestien, cessa en l'an
 1190. & fut abolie par Malcolme troisieme Roy d'E-
 cosse, Prince debonnaire, qui ordonna que les nouueaux
 mariez pour le r'achept de la pudicité payeroyent aux
 Seigneurs des lieux vn denier, d'or ou q' s'obserue enco-
 re. Le meisme sans l'aisé dire qu'il n'y a pas long tēps, qu'au-
 tant Seigneurs mesmes Ecclesiastiques auoyēt droit par
 ancienne coustume de mettre vne iambe dans le liēt ou
 auchoit l'espousee la premiere nuit de ses nopces. Il y
 eut vn lequel voulant outrepasser les limites de son
 droit, & abuser de son priuilege, poullé d'vne effrene
 brieutē fit perdre ceste coustume au pris de sa vie. Or
 venons à nostre premier propos. Deuant donc que la
 nouuelle matiee entraist à la maison de son mari, elle oi-
 roit la porte d'icelle avec vne espee ointe de lard. *Pli-
 dit, de graisse de loup, & Seruie, d'huile, pour signifier
 ainsi tous les maux seroyent chassés, de là. *Do-
 dit que le nom *Vxor*, est venu ab *ingendis postibus*, &
Vnde ab ingenda vxor dicta, quasi vxor.
 apres, on presentoit à l'espousee à la porte, de l'eau
 du feu, qu'on luy faisoit toucher: dequoy fait mention
 l'aristotele Scenole l. penult. ff. de donat. int. vir. Sex.
 ppe baille la raison pourquoy cela se faisoit, la nouuel-
 lier (dit-il) estoit arrousee d'eau pour dire qu'elle
 fust chaste, & pure vers le mary, ou qu'elle participast
 de luy de l'eau & du feu, elemens principaux, sans les-
 quels la creation de l'homme ne peut cōsister. Je voudroy
 par cela que la femme porte avec elle le feu &
 le feu pour esmonuoir l'appetit charnel au mary
 ache aupres d'elle, & l'eau pour l'estaindre. Je mettray
 les mesmes mots de Varro au 4. liure de la langue
 que, qui en baille vne autre fort bonne raison: *Ignis*
in nuptiis duplex, aqua & ignis: Ideo et in nuptiis in limine
abicitur, quod coniungit, Hinc & nuptiis ignis, quod ibi se-
quitur, quod coniungit, Hinc & nuptiis ignis, quod ibi se-
quitur, quod coniungit, Hinc & nuptiis ignis, quod ibi se-
 Certainement quand humeur & cha-
 leur

* lia. 28.
 ch. 9.
 * Sur le
 2. scene de
 l'hecyre
 de Teren-
 ce.
 Seruie sur
 le 4. Ae-
 neid.
 Isido. Ety-
 molog. liu.
 9. ch. der-
 nier.

es, trouuans plus conuenable de s'en faouler que non-
 as de les laisser manger aux vers, excepté la chair des
 mmes vieilles dont ils s'abstenoyent: & les ayât suffo-
 mees les enterroyent. Laquelle coustume Tertulian en
 s liures contre Marcion attribue aux gens Pontiques
 sant, ils seruent sur table aux festins de la chair des
 rps de leurs parens ruez, avec des bestes. A ceux qui
 prenoyēt telle fin, la mort estoit estimee malheureu-
 Stobee eserit que les Colches n'enterroyent point les
 morts, mais les pendoyent aux arbres lequel genre de
 pulure fut Aeree. Les Egyptiens, aussitost que quel-
 l'un des leurs estoit mort luy tiroyēt les ceruelles par
 narines avec vn fer rochu, remplissans le lieu d'o-
 nrs, puis luy incisoient le ventre avec Langue pierre
 iopique, & en ayant sorti les entrailles l'emphloyent
 plusieurs sortes d'odeurs pilees & broyees ensemble:
 is par l'espace de seprante iours le faloyent avec Ni-
 re & l'oignāt avec gomme l'enueloppoyent en vn lin-
 Et les prochains parens du mort apres auoir faict
 vne image ou statue de bois creuse, à sa semblan-
 & enlorte le corps dans icelle, l'ensepulturoyent. Les
 thes mettoient en sepulture avec le defunt ceux
 luy auoyent esté plus chers. Les Baetriens & les
 reaniens nourrissoient des chiens publiques & les
 neipaux des villes en auoyent de domestiques: cha-
 selon sa faculté en tenoit de tous prests deuant sa
 m, pour estre par iceux rongé & desmembré apres
 meez: ils tenoyent entre eux ceste sepulture estre la
 illente & appelloient ces chiens au vocable de leur
 gue, Sepulchraux. Laquelle façon de faire inhumaine
 ruelle comme Nicanor lieutenant d'Alexandre le
 mid vers les Baetriens, se voulast essayer d'amender,
 n perdit presque le royaume. Sainct Hierome dit
 les Hyrcaniens n'estoyent seulement deschitez des
 em apres leur mort, mais iettez demy-vifs aux oi-
 ux & comme chante le Poete Lucree.
Vult ridens riuos sepeliri viscera busto.
 it à dire.
 En vn sepulchre vis, ils voyent leurs entrailles
 faues enseleur.

que les femmes sont sollicitées & poursuivies de leur honneur & en fin desbauchées. Aussi on tient qu'il n'y a meilleur moyen de faire l'amour que masqué : car lors est permis de donner aux dames des anneaux, ce qui est sans impudique signification. Car si on considère l'efficace de l'anneau de Gyges qui redoit les gens invisibles on n'y soupçonnera autre chose que liberalité : si aux cordons & ceintures estoit cachée la secrète force d'enchanter les personnes comme fut iadis au Ceiron ou ceinture de Venus, les maris ne deuroient pour rien du monde permettre que leurs femmes prissent des masqués les ceintures qu'ils leur donnent libéralement, & dont ils les ceignent quelque fois, pour ce que cela signifie sinistrement qu'elles leur demeurent liées & redevables. Or telles masques esguisemens & changemens d'abits sont reprouvez par l'écriture sainte, où Dieu menace de malediction ceux en sont usagers, disant ainsi en *Sophonie, ie feray violation sur tous ceux qui se vestent de robe estrange. au *Deuteronome il fait ceste defence: la femme n'aura point les habits de l'homme, & l'homme ne vestira point les habits de la femme. Car quiconque le faict il est abominable au Seigneur ton Dieu. Mais nous observons tres-faiblement les commandemens de Dieu. En cela, l'Angleterre seulement est exempte d'avoir veu telles masques, & n'en ont point veu, & ont les Anglois une loy qui defend à toute personne de se masquer à peine de la vie. Et pour que le carême suit bien tost apres le carême prenât, les chrestiens par tout le monde sont curieux de manger les viandes les plus friandes & delicates, & adonnez au coup plus au soin de leur ventre mangeans desmeurement sans besoin, comme voulans supleer à l'abstinence qui s'en doit ensuivre, apres qu'ils ont remply le ventre & gloutement deuoré de la chair come bestes brutes, lors qu'ils ne tiennent carême truant (comme ils diēt) que par un petit bout, & qu'il leur doit trop eschaper, tellement que c'est à lors qu'ilz baussent la coupe bonnet & à bander & racler, & diroit on qu'ils valent celebrer leurs creuailles. C'est bien pis, qu'il y a des Chrestiens tenans si peu de conte du carême qu'a-

* 1. ch.

* ch. 22.

temps de l'empire de Tite, abusa plusieurs gens en
 ses doctrines, & surmonta son maistre en malice &
 ses diaboliques, faisant enchantemens plus admirables,
 se vantoit que les Anges estoient vaincus par sa ma-
 gic: il se disoit estre le sauueur descendu du ciel pour le
 salut des hommes: & que nul ne pouuoit vaincre les De-
 mons sans estre par luy armé de l'art magique, & faict
 mortel par son baptisme qu'il donnoit d'une autre
 maniere. * Eusebe escrit que le but de son heresie tendoit
 à obscurcir le merite du fils de Dieu Iesus-Christ, & la
 doctrine touchant le salut du peuple & la resurrection.
 Mais ce fol mortel promettoit immortalité à quiconque
 luy uoyoit. On dit que l'heresie des Nicolaites print son
 commencement de Nicolas Profelyte d'Antioche l'un
 des sept diacres institué avec saint Estienne par les
 Apostres sous l'empire de Domitian, & Pontificat d'Ana-
 creon environ l'an du Seigneur 83. Cestuy estant jaloux
 de sa femme belle par excellence en fut repris des A-
 postres: au deuant desquels il l'amena, la quittant à ce-
 luy qui la voudroit prendre: & de là est venu que ceux
 qui ont inconsiderement suiuy son acte & embrassé son
 heresie, ont reputé estre licite d'auoir les femmes com-
 mes, & paillarder impudemment. Si est-ce que com-
 me * Eusebe raconte, Nicolas ne pensa iamais de faire
 telle chose, & n'eut onques affaire avec autre fem-
 me qu'à celle qui luy estoit espouse. Mais homme de
 malice & remply de pieté, qu'il estoit & tres-obeyssant aux
 Apostres, il amena sa femme en public au deuant des A-
 postres, pour reietter le crime à luy imposé & se purger
 de ce qu'on le disoit estre jaloux d'elle. C'estoit aussi
 pour demostre que la delectation charnelle est plustost
 à eschapper qu'à ensuyure. Ceste heresie donc est proce-
 d'vne faulse imitation. Ces Nicolaites estoient en
 Perse, & d'iceux faict mention saint Iean en son * Apo-
 calypse, là où il est dit de l'eglise de Pergame, Tu as aussi
 ceux qui tiennent la doctrine des Nicolaites. Saint
 Iean en l'epistre aux Tralliens en parle ainsi, Fuyez
 ces ordres Nicolaites amateurs de volupté, meschans calomnia-
 tes. Voyez aussi Rupert sur l'Apocalipse q. en faict me-
 mention. Cerinthe autre heretique, acoustumé à mauuai-
 ses

* li. 3. ch.
26.

Nicolai-
tes. +

Act. 8.

* li. 3. ch.
29

Clement.
li. 3.

Nicépho.
li. 3. cha.

13.
* Ch. 2.

*Terul.li.
contre les
Heres.*

Cerinthe.

Matth. 20

** contre
les heres.
li. 3. ch. 3.*

les meurs affermoit estre de besoing observer la cir-
cision, contre ce precepte de saint Paul aux Galat. 5. de
vous vous fides circoncir, le Christ ne vous proufitera: & en
l'extrauag. du baptisme, chap. *Maiores*, la Dieu ne puid
que nous torrbions en ceste damnable heresie qui fau-
sement affermoit qu'il falloit observer la loy avec l'e-
uangile, & la circoncision avec le baptisme, & qu'il falloit
necessairement garder la loy de Moysse. Il disoit q le Dieu
des Iuifs n'estoit point Dieu, mais un Ange, & que Christ
estoit le fils naturel de Ioseph, & de Marie & homme seu-
lement n'ayant rien plus que les autres, sinon qu'il les
surpassoit en sapience & vertus, il enseignoit en outre
que le Royaume de Christ, seroit terrien apres la resur-
rection, auquel les saints viuroient en Hierusalem avec
iouiissance de toutes delices, abondance de viues, de vin
mes & de toutes commoditez temporelles: auquel est
il disoit qu'ils demeureroient mille ans. C'est pourquoy
les sectateurs de ce Cerinthe qui estoient en vigne
du temps de l'empereur Adrian, & du Pape Xiste pre-
mier du nom, environ l'an du Seigneur 130. furent ap-
pellez * Chiliastes c'est a dire Millenaires. Saint Mat-
thieu au 12. chap. de son euangile reprouue leur susdicte op-
inion disant, *Au Royaume des cieus, on ne prendra ny femme
ny homme en mariage: mais on sera semblable aux Anges.* La
mort des enfans de Zebedee sembloit estre atteinte de c-
este heresie de Cerinthe, a sçauoir que le Royaume
Iesus-Christ fust terrien quand elle luy demandoit
de commander que de ses deux enfans l'un fust assis a sa
dextre, & l'autre a sa fenestre en son royaume. Les hi-
storiciens n'ont point laisse de memoire de quel pays
nation Cerinthe estoit. Je croy toutesfois qu'il fut Iude
& du nombre de ceux, lesquels (comme il est dit exalt
des Apostres ch. 15.) descendans de Iudee enseignoyent
les freres: car si vous n'estes circoncis selon la coustume
de Moysse vous ne pouuez estre sauuez: & pour la dis-
cussion desquels le premier concile a este celebre par les
Apostres. Or il apert que Cerinthe a vescu du temps
saint Jean euangeliste, par ce qu'en tesmoigne saint
Irenee quand parlant de saint Policarpe, il dit que
saint Jean viut vne fois aux baings ou il trouua l'heresie

cion & aucuns dient qu'ils estoient tous trois en la
 le de Rome: mais quelques autres tiennent, qu'ils y
 lerēt l'un apres l'autre. Mais Eusebe dit que tous y
 drēt sous Higin en l'an du Seigneur cent quarante
 Marcion tenoit la mesme opinion que les Gnostiques
 & fit profession de l'heresie de Cerdon: de la main
 quel il la receut. Mais il y adiousta quelque chose de sa
 propre cautele. Cerdon & Marcion eurent ceste
 hardiesse de dire qu'il y auoit deux principes, vn bon
 & l'autre mauuais, que le bon fait les choses bon
 nes, & le mauuais les mauuaises. Et autrement (comme
 dit * Irenee) Cerdon soustenoit que l'un de ces Dieux
 est iuste & l'autre mauuais: & que ce Dieu qui a
 annoncé par la loy & les Prophetes n'est pas le pere de
 Iesus Christ, & que le Dieu qui a fait & cree le Christ
 cogneu: mais le pere de Iesus-Christ est incogneu. Et la
 cause qui mouuoit Cerdon à dire l'un de ces Dieux
 estre bon & iuste, estoit que le Dieu iuste auoit coman
 dé en la loy, qu'un œil fust osté à celui qui auroit creé
 l'œil d'un autre & vne dent fut arrachée pour vne autre
 dent. Mais le Dieu qu'il appelloit bon, auoit commandé
 en l'euangile qu'on tédit la ioue dextre à celui, qui au
 roit ia frappé la gauche: & qu'à celui qui auroit osté la
 saye on donnast encores la robe. En outre que le Dieu
 auoit ordonné en la loy d'aymer ses amis & de hayr les
 ennemis: mais le bon auoit enioint d'aimer ses ennemis.
 Marcion estoit d'accord en cecy avec Cerdon, inquit
 qu'Epiphane afferme que Marcion a mis trois principes
 à sçauoir l'un inuisible, le second visible ou ouurier, &
 troisieme, moyen entre l'inuisible & le visible qui est le
 Diable. Theodorit euesque tesmoigne que Marcion a
 forgé quatre substāces increées, & a enseigné ses disci
 ples (dit S. Iustin le martir) de nier Dieu le createur &
 qu'il falloit qu'ils creussent en vn autre Dieu plus grand
 que le createur. * Il s'est d'abondāt forgé deux Christes
 l'un qui a esté reuelé du temps de Tybere pour le salu
 des gētils: l'autre que le createur a destiné & doit quel
 que fois venir pour restablir l'estat des Iuifs. C'est heretique
 a affermé Christ estre né & auoit enduré soule
 ment par opinion & imagination & en forme de ser

* li. i. ch.
 28.

* Tertul.
 li. 4. cont.
 Marcion.

quelques autres ne
 Mais Eusebe dit
 l'an du Seigneur
 profession de l'heresie de Cerdon
 Mais il y adiousta que
 Cerdon & Marcion
 qu'il y auoit deux
 que le bon
 les mauuais. Et
 Cerdon soustenoit que
 l'autre mauuais : & que ce
 par la loy & les Prophetes
 Christ, & que le Dieu qui a fait
 mais le pere de Iesus-Christ est
 Cerdon à dire l'un
 que le Dieu
 mouuoit Cerdon à dire l'un
 bon & iuste, estoit que le Dieu
 en la loy, qu'un œil fust osté à celui
 d'un autre & vne dent fut arrachée
 Mais le Dieu qu'il appelloit bon
 l'euangile qu'on tedit la ioue dextre
 it ia frappé la gauche: & qu'à celui
 ye on donnast encores la robe. En
 ioit ordonné en la loy d'aymer ses
 ennemis: mais le bon auoit enuie
 Marcion estoit d'accord en cecy avec
 u'Epiphane affirme que Marcion
 sçauoir l'un inuisible, le second
 roisieme, moyen entre l'inuisible & le
 Diable. Theodorit euesque tesmoigne
 orgé quatre substâces increées, & a
 ples (dit S. Iustin le martyr) de nier
 qu'il falloit qu'ils creussent en vn
 que le createur. * Il s'est d'abondant
 l'un qui a esté reuelé au temps de
 des gétiles: l'autre que le createur
 que fois venir pour restablir l'estat
 que a affirmé Christ estre ne
 ment par opinion & imagination

mais non pas à la verité: & la raison estoit (disoit il)
 que nature ne souffroit point qu'une vierge enfantast.
 pour lesquels blasphemes & autres detestables proposi-
 tions de ce malheureux Marcion, Irenee l'a appelé bou-
 che du Diable. Ses sectateurs les Marcionites ont osé af-
 firmer que le serpent estoit meilleur & plus excellent
 que le Createur, d'autant que le Createur a defendu de
 monter à l'arbre de la cognoissance du bié & du mal,
 le serpent la permis. Quand à l'heresie de Valentin,
 Batonique & imitateur de Basilides Carpocrates &
 autres heretiques, elle eut comencement l'an sixiesme
 de l'Empire d'Antonin Pie l'an du Seigneur cent quarā
 six. Ce malheureux homme disoit qu'il y auoit plusieurs
 dieux, d'autant que les Prophetes ont appelé Dieu de
 divers noms à sçauoir Eloy, Sabbahot, Adonay & au-
 tres. Il s'efforçoit de prouuer que le Dieu createur du
 monde est vn autre Dieu que celui qui est pere de
 Christ. Et pour autant qu'il est dit en l'euangile, *Nul n'a
 connu le pere sinon le fils*, par ce passage il disoit estre vray-
 semblable que le Dieu cogneu des Prophetes & annon-
 cé par iceux n'estoit pas le pere de Iesus-Christ. Il disoit
 auantage que le fils de Dieu auoit apporté sa chair du
 ciel, & qu'il n'auoit rien pris de la vierge Marie, ayant
 esté par icelle comme fait l'eau par quelque ruyseau
 en canal. Et pource il vloit de ceste maniere de parler,
 son est né par la vierge & nō de la vierge. Il estoit d'o-
 pinion avec vn Marc magicien & heretique que les
 âmes estoient seulement sauuees & non le corps: & la
 raison estoit pource que saint Paul dit que la chair &
 sang ne peuuent heriter le royaume de Dieu. Or de-
 puis que Valentin vint à Rome il auoit annoncé sa do-
 ctine perverse & laissé des semences d'icelle en diuers
 endroits d'Egypte, à sçauoir en Atrabite, Prosopite, Ar-
 tegion maritime & au gouuernement d'Alexandrie.
 Luy & ses sectateurs vloyent de toutes choses
 liberté, auoyent leurs femmes communes & s'adon-
 naient desordonnément à toutes sortes de vilenies, pail-
 lardes, adulteres & incestes. Ses successeurs ont esté
 Valentin, Second, Heracleon, Bassus, Colarbasus, plu-
 sieurs

Valentin.

Marc
hereti-
que &
magicien.

- fleurs sectes de nom fort estrange sortirent aussi de l'es-
 cole de Valentin comme des Barbeliotes ou Borboti-
 niens, Naasiniens, Stratonitains, l'hemionitains, Setti-
 niens autrement Ophites, Cainiens qui louoyent Cam-
 & Iudas, Antitades & Perates. Du temps du l'ape l'is-
 phrygiens. premier de ce nom l'heresie des Cataphrygiens fut ba-
 ptie & acereue en lan 7. de l'Empire de Commode apres
 l'incarnation de nostre Seigneur 185. L'heresie d'Apoli-
 lineaire fut occasiō & entree à ceste cy, & ces Cataphry-
 giens ensuiuans l'heretique Montanus lequel deueni-
 iorcenē & comme hors du sens ayant eu quelque vision
 admit en sa compagnie des femmes insensées, à sçauoir
 Priscille & Maximille qu'il nommoit ses Prophetesses
 pour attirer les personnes à ses erreurs plus facilement.
 Ils furent dits Montanistes, l'opinion de tous lesquels fut
 que le saint Esprit n'auoit pas esté dōné aux Apotres,
 mais à eux. En ce mesme temps vn nommé * Tati-
 des lie- rien de nation homme tresdocte qui auoit leu à Rome
 ref. li. 2. la Rhetorique avec grand honneur & grauité, ensei-
 chap. 30. ne folle persuasion d'eloquence & d'ambitiō se separa de
 Hieros. l'eglise & fut chef de l'heresie des Encratites nom mal
 sur Amos conuenable à leurs actions, & qui vaut autāt à dire que
 & Epi- gens d'abstinēce. Ils ne beuoyent point de vin & s'ab-
 pha. li. 1. tenoyent de manger chair & de toutes choses qui es-
 contre la sentent en ame. Se donnans licence neantmoins à tous por-
 & o. he- chez & ordures & se courans de ce nom modeste &
 ref. honneste ils condamnoyent le mariage disans que ce
 Encra- estoit vne inuention du Diable, & que la femme estoit ou-
 ti. ou- uerage de Satan. Par vne raison fort ridicule ces En-
 cratites se disoyent imitateurs de Iesus-Christ qui n'a
 point esté marié. Il y a eu d'autres heretiques qui sont
 descendus de Tatian auteur aussi de leur secte qui
 ont esté nommez Hydroparastes de ce qu'ils ont pro-
 senté de l'eau au lieu du vin pour celebrer la cene. En-
 cores y en a il eu d'autres de ceste bade es quartiers de
 haut pays d'Orient qui ont esté nommez Seueriens à
 cause d'un certain Seuerus lesquels ont tenu toutes les
 Neeplio. opinions que Tatian & les Encratites. Ils ne croyoient
 li. 4. ch. 4. point à l'ancien testament ny à la resurrectiō de la chair
 & ne beuoyent point de vin, pour ce qu'ils s'efforçoient
 follement

follement persuadez que le Diable & la terre auoyent produit la vigne. Ils auoyent opinion que l'homme est composé de deux parties l'une de Dieu, l'autre de Satan à sçauoir celle qui est despuis le nombril en bas. Florin & Blaste autres heretiques continuerent l'heresie de Valentin environ le temps du Pontificat d'Eleuthere premier. Irenee a escript contre ces deux à sçauoir à Blaste vne epistre intitulee du schisme & à Florin vn autre de la Monarchie, par laquelle il luy demonstre l'opinion, qu'il auoit que Dieu estoit faiseur des maux estre faulse. Car Florin & Blaste tenoyent que Dieu estoit autheur des choses mauuaises, contre ce dire, *Dieu a fait toutes choses bonnes*. Les Hellsaites ainsi nommez d'un faux prophete appelle Hellesae diuulgoyent leur heresie du tēps du Pape Fabian premier. Ceux cy reprouyoyent tout l'Apoistre saint Paul, renouuelant les erreurs de Cerinthe, Ebion & des Nazariens, & disoyent n'estre pechie de nier Iesus-Christ en temps de persecution, & que cela n'importoit rien pourueu qu'on eust le cœur bon & entier avec vne bonne volonté de demeurer en la foy, comme ainsi soit (disoyent ils) que Dieu a plus d'esgard au cœur que non pas à la langue. Origene a confondu leurs erreurs comme il a fait aussi celles d'autres qui affermyoyent les ames des hommes mourir avec les corps & puis resusciter de nouveau avec les corps en la resurrection generale. De telles priuees & particulieres opinions des hommes que nous appelons heresies on vient aux discordes publiques appellees en langage Grec Schismes, dont Nouat prestre Romain fut autheur, lequel se voyant frustré de l'attente d'vne Euesché qu'il briguoit, & fort marry de n'auoir peu obtenir vne telle dignité, bien qu'il sçignist vne autre chose, que ce qu'il auoit dans le cœur, suscita vne nouvelle heresie, attirant à soy quelques bons prestres pour luy seruir d'ayde & faueur. Mais iceux ayans cogneu l'ambicion, parures, tromperies & menonges de cest affrontent, se separerent de luy & retournerent à l'eglise, excepté ceux qui se trouuerent semblables à luy. Il voulut que tous ceux qui ensuiuoyent sa secte, fussent appelez Cathariens, c'est à dire mundes, il condamnoit

Florin & Blaste.

Enseb. li. 5. ch. 153

Hellsaites.

L'an 239.

Eusebe li. 6. cha. 28. de l'hist. Eccl. N. cepho. li. 5. ch. 24.

tre nom qui veut à dire enragé. Ce mal-heureux eue-
me Epiphane raconte appella en sa cōpagnie vingt
disciples. Eusebe dit douze à l'imitation de Iesus-
nostre sauueur, trois d'entre lesquels estoient nommez
Thomas, Hermas, & Addas, & tint des propositions
plus monstrueuses & faulces qu'on eust iamais ouy.
fin le Roy de Perse le fit escorcher tout vif d'un ro-
pource que son fils estoit mort entre ses mains, &
neantmoins il auoit faict oster des mains des medecins
& promis le guerir. Apres auoir esté escorché on cou-
sa peau de paille, laquelle on garde encores pour le
d'huy en Perse, ainsi que dit Suydas. Apres Marcellin
ua Hierax en Leōte d'Egypte, lequel promulga vne
tre heresie. Il estoit tresdocte & bien versé aux sciences
des Egyptiens, & es lettres Grecques, comme aussi en la
medecine & Astrologie qu'il auoit leu publiquement
si auoit fait profession de la magie, il s'estoit mis à la
ligion Chrestienne, mais à la parān il la quita pour
ordre des nouvelles erreurs & mourut âgé de 90 ans.
temps de saint Siluestre Pape & du grand Constance
Arrius prestre suscita en Alexandrie vne grande lu-
sie qui affligea grandement l'eglise catholique & dura
longuement. Cestuy plus orné d'apparence & de
ture que non pas de vertu: commença de semer
scorde en la foy de Iesus-Christ & tascha par sa dan-
ble opinion de separer le fils de l'eternelle & inuisi-
substance du pere ne croyant le fils estre ensemble
le pere & vne mesme substance en la dignité. La
pestifere sentence fut condamnée au concile de Nicee.
En apres pendant le Pontificat de Iules premier, l'em-
pereur Constance fauorisant Arrius & la secte & con-
traignant les nostres de la receuoir ordonna en la fin
de année de son empire vn concile en Laodicée oue
Syrie, où bien selon le dire d'aucuns en la cite de Tm
auquel se trouuerent bon nombre de catholiques
d'Arriens & y disputa on tous les iours s'ils deuoient
dire Iesus-Christ cōsubstantiel au pere. Athanasie
que d'Alexandrie personnage de grande & profonde
trine soustenoit le fils estre cōsubstantiel au pere
qu'il prouuoit par bonnes raisons & forts argumens.

L'AN 315

DES HERESIES.
Arrienne pouuant y respondre val-
le estre calomnié vilainement Ath-
ce sanct homme, lequel s'enfuyant
ne parle point de cela, bien dit-
plus par Constance vint d'Egypte
que la fuyte fut treslongue, il
demeurer banny, & secret
de huiet ans. Il fut rappellé
lepace de Constance, & a faict
saint Symbole, & cantique qui co-
me le pere, c'est à dire, d'vne
celuy qui l'a engendré. Sur
Alexandre euesque d'Alexandrie
à vn iour que l'empereur
toute la nuict deuant en ora-
le temple de ne permettre que
d'auantage. Le lendemain
de mort, comme Arrius fust e-
vne douleur de ventre commen-
de grande multitude d'euesques
contraint d'aller au lieu secret, &
allegger le corps, il vuyda ses
latrines, & mourut soudai-
d'un si meschant homme
Arriens ne cessa de durer lon-
autres heretiques, & l'
Donatistes, Albigeois, &
pour ne sembler faire plustost
lesir maintenant à traict
porter les auteurs des he-
à l'ne chap. 3. dit, Reiette, l'h-
autres la premiere & secōde a-
celuy qui est tel est renuersé, &
par soy-mesme. Theodose
ordonnerent que les here-
au Code tiltre De Heretic.

Mais Arius ne pouuant y respondre valablement, & iceux rabbatte calomnieusement Athanasie l'accusant d'estre magicien. A raison dequoy Constance condamna ce saint homme, lequel s'enfuyant demeura caché sept ans dedans vne cisterne sans eau. Jean Carion toureslois ne parle point de cela, bien dit-il, qu'Athanasie estant proscrit par Constance vint d'Egypte à Treues: & combien que la fuyte fut treslongue, il fut neantmoins contraint y demeurer banny, & secrettement caché par l'espace de huit ans. Il fut rappellé par-apres de Constantin frere de Constance, & a fait ce saint Euesque ce beau Symbole, & cantique qui commence. *Qui cum pater vult saluus esse*, par lequel il enseigne le fils estre avec le pere, c'est à dire, d'une mesme substance & egal à celuy qui l'a engendré. Sur ces entrefaites, comme Alexandre euesque d'Alexandrie deuoit disputer avec Arius à vn iour que l'empereur auoit assigné, il consumma toute la nuit deuant en oraison: priant Dieu dans le temple de ne permettre que le venin d'Arius s'espandist d'auantage. Le lendemain matin à l'heure de la disputation, comme Arius fust entré dans l'auditoire, vne douleur de ventre commença à le saisir en la presence de grande multitude d'euesques, & de peuple, dont contraint d'aller au lieu secret, pour descharger le ventre, & aliger le corps, il vuyda ses boyaux & entrailles dans les latrines, & mourut soudain: mort certainement digne d'un si meschant homme, & pourtant l'heresie des Ariens ne cessa de durer longuement apres. Il y a eu plusieurs autres heretiques, & schismatiques, comme Pelagiens, Donatistes, Albigeois, & autres que ie laisse à part pour ne sembler faire plustost vn volume qu'un chapitre. Reste maintenant à traicter de la peine que doyuent porter les auteurs des heresies. Saint Paul escriuant à Tite chap. 3. du Reiette, l'homme auteur des sectes, apres la premiere & seconde admonition, sachant que celuy qui est tel est renuersé, & qu'il peche estant condamné par soy-mesme. Theodose & Valentinian Emperours ordonnerent que les heretiques fussent puniz par ignominies, fouet, bannissement, & mort, comme est contenu au Code tiltre *De Hereticis. l. Ariani*. là où la loy

comman

cuyure pour les rendre perpetuels. Dequoy finalement la iustice diuine le chastia selon qu'il auoit deservy. Car comme il eust fait son appareil pour recommencer la guerre contre ses conforrs en l'Empire, desquels l'ame de Licinie il auoit esté vaincu en bataille, & grande partie de son armee defaite, iusques à poser ses habillemens Imperiaux, & avec vn habillement de soldat se mettre en la troupe des fuyards, fut saisi d'une douleur de ventre & des parties interieures du corps, qui le rendoit impatient dans le lict, ou ne pouuant se tenir veautroit par terre: & là ou auparavant il estoit grand gourmand & yurongne, la viande luy faisoit lors lueur, & ne pouuoit endurer la senteur du vin, ce qui l'extenua tellement que ne luy estant resté que la peau & les os, il mourut de Phtisie.

Des inuenteurs de diuerses choses.

CHAP. XXIIII.

LEs Lydiens peuple d'Asie inuenterent les jeux des Echets, des dez, & de la paulme, d'oit dit Rhodius. *Ludi à Lydis videri possunt appellati.* Les Egyptiens trouverent la lampe & Anacharsis de Schytie, les soufflets à lumer le feu. Pirrhe Roy des Epirotes fut inuenteur des courriers: car comme il eust trois armées en diuerses parties du monde & qu'il demeurast assiduelement en la cité de Tarente, scauoit les nouuelles de Rome en trois iour, celles de France en deux, celles d'Alemaigne en trois & celles d'Asie en cinq, de maniere que ses messagers sembloient plus voler que non pas cheminer. Le premier encre avec lequel les anciens escriuirent, fut d'un certain poisson appelé Xibea, ils le firent en apres de noir, puis de vermillon, apres d'Azur & en fin de gomme Arabique, noix de galle, vitriol & vin ou bien eau. Les bluteaus ou tamis de poil de cheual eurent commencement en Frâce: & l'Espaigne trouua le crible. Praxiteles fut inuenteur du miroir d'argent au temps du grand Pompee: mais on ne scait pas les inuenteurs des miroirs de fer, de plomb, de cristal, de verre & d'autres manieres meslees. Ceres trouua le Froment, enseigna aussi le

* Bapt.
Fulgo. li.
4. chap. 4.
Justin. li.
6.

Plutar.
aux apo-
phtes.

* Erasme
dit cinq
mil escus
pour les
vires &
prouisions
de l'ar-
mee.

re Publicole, Menemie Agrippe & le tresorier Agrippa
lesquels mourans furent ensevelis de l'argent de
à cause de leur pauvrete. Et apres la mort d'Agrippa
das le Thebain apres tant de victoires & de
pat luy obtenues, ne fut trouue en sa maison autre
ble qu'un seul fer d'une lance. C'est celuy qui
deux mille escus que l'ason prince de Thebes
deté des Thebains luy enuoyoit en don ayant
emprunter d'un bourgeois de Thebes
drachmes d'argent qui ne peuvent pas plus
cinq escus pour s'entretenir en l'expedition
qu'il alloit entreprendre, & avec si peu d'argent
en armes dedans le Peloponese. Depuis le grand
de Perse Artaxerxes luy enuoya trente mille pieces
de sa monnoye appelees Darques, pour raison de
il se courrouça fort aigrement à Dromede Citien
disant, As tu bien ose entreprendre une si loüee na-
tion pour cuyder corrompre Epaminondas & Rem-
t'en & dy à ton Roy que tant comme il voudra
chasser le bien des Thebains il m'aura pour
qu'il luy couste: mais tant qu'il taschera leur faire
mage, ie luy seray ennemy capital. Apres que
Curius consul Romain eut deffait en bataille les
nites, les ambassadeurs d'iceux luy porterent en don
de quantité d'or & d'argent le trouuans assis au
feu où il mettoit dedans le pot des naueaux pour
faire cuire, ausquels il fit responce telle: Porter tout
or & argent aux capitaines qui ne daignent approu-
leur mager en vaiselle de terre, car ie ne veux pour
autres plus grandes richesses que d'estre fergues
leurs possesseurs. Voulant dire par cela que luy
contentoit d'un tel repas n'auoit que faire d'or & d'ar-
gent: mais que commander à ceux qui en auoyent
sembloit chose plus grande & honorable que
auoir. De ceste bande furent Apollonie de Tyane
Aemile, Phocion, Attilie regule, Q. Cinemot, Fabius
Sexte Aelie, Care & Marc Manlie. Abisdomine
Roy des Sydoniens refusa incontinent le Royaume
gouissant fort bien quantes facheries & travaux
cachet & enelos sous la vaine splendeur des richesses.

CHAP. XXVI.

Apollon en son liure des lettres
dit que quand les Egyptiens
peignent un lacs, pource
qu'ils ont presque tousiours à co-
ndre elcint que du temps d'A-
pollon fut trouue prenant les
avec l'une des concubines
des belles & mieux aymees
femmes par les cheue-
aux, auquel apres que le
d'icele femme & l'auo-

Le Poëte Antacreon semblablement ayant receu en don de Polierate tyran des Samiens cinq cens talents Attiques demeura deux iours & deux nuicts sans dormir: en fin pour se deliurer de la peine en laquelle tel present auoit contrainct, il rendit le don au Tyran avec paroles dignes d'un esprit capable de faire en si basse fortune un tel refus. Seneque souloit dire que celuy estoit grand qui vsoit des vases de terre comme s'ils fussent d'argët, mais plus grand estre quiconque vse l'argent cōme s'il n'est de terre. Crates philosophe Thebain, voulant aller en Athenes pour vaquer à la Philosophie, ietta dans la mer tout tant qu'il auoit d'or & d'argent estimant ne pouuoit posséder ensemble & la vertu & les richesses. Porate fit le semblable. Les habitans des isles Baleares ne voulurent iamais voir en leurs terres ny or, ny argët, ny soye, ny pierres precieuses: dequoy leur aduint tant de bien que par l'espace de 400. ans qu'ils firent guerre avec les Romains, Cartageois, Gaulois, & Espagnols: aucune de ces nations ne s'esmeut iamais pour aller cōquerir leur pays, sachans pour certain qu'il ny auoit or ny argent qu'ils peussent piller & emporter.

Sentence d'Apollonie Tyane contre vn Eunuque du Roy de Babylone qui fut trouué avec vne fauorite dudit Roy.

CHAP. XXVI.

Re Apollon en son liure des lettres Hieroglyphiques escriit que quā les Egyptiens veulēt représenter l'Amour, ils peignent vn laes, pource (cōme ie croy) qu'il nous conduit presque tousiours à condition miserable. Philostrate escriit que du temps d'Apollonie Tyane vn Eunuque fut trouué prenant ses elbats au mieux qu'il pouuoit avec l'vne des concubines du Roy de Babylone des plus belles & mieux aymées qu'il eust: & sur ce en c'est acte fut trainé par les cheveux hors du serail des autres femmes par les autres Eunuques & amené devant le Roy, auquel apres que le plus ancien des Eunuques eust dit s'estre pris garde q' l'Eunuque estoit mouueux de ceste femme & l'auoit admonesté de ne

En la vie d'Apollonie Tyane. li. i. chap. 23.

k luy

luy parler, ne luy toucher en aucune façon le col ny la main, & de s'abstenir de l'habillerice neantmoins il avoit esté maintenant surpris couché avec elle & trouvé exécutant les œuvres de la chair. A ce rapport le Roy fort courroucé se tourna vers Apolloine Tyane qui pour lors estoit en la cour luy disant: de quelle peine vous semble il que ie doive punir ce meschant? A quoy Apolloine respondit de quelle autre, que de le laisser vivre comment? (repliqua le Roy honteux de ceste response) ne jugez vous digne de mourir plusieurs fois celui qui a osé violer mon lit? Le nay pas dit cela (dist Apolloine) pour pardon que vous luy fassiez, mais bien pour le tourment qui l'accompagnera s'il demeure vivant: tant qu'il sera en vie il souffrira plusieurs choses difficiles & aspres à endurer, de sorte que ne pouvant manger ny boire & ne prenant plaisir aux spectacles, jeux & passe-temps qui resjouissent vous & les vostres, le cœur luy tressaillira souvent & s'esmerueillera de son sommeil (comme on dit) qu'il aduient principalemēt aux amoureux. Et ne doutez Sire que l'amour ne luy face sentir de peines fort aigres & martyres insupportables. Comme vn simple papillon le miserable volera au feu & à la mort & tout à vn coup aura en hayne & la vie & la mort. Ses affections luy deschireront les entrailles, bien qu'il puisse mourir. Et s'il n'est trop amateur de sa vie il vous priera souvent, ô Sire, de le tuer ou bien il s'occra soy-mesmes. Telle fut la response d'Apolloine laquelle le Roy trouua si sage & agreable que persuadé d'elle l'Eunuque eut la vie sauve. Et à la verité, l'amour est une extreme passion, une fureur en la femme & une ardeur au ieune homme son refuge est la mort. C'est pourquoy Epictete entre les autres definitions qu'il fait de la mort l'appelle *Numen amantium*, pource que souvent les amoureux appellent la mort à leur ayde & semblent accourir à elle, comme à la sacré anchre (qu'on dit). Qui est celui qui ne sache l'amour avoir osté le sens au sage Salomon & fait violer à iceluy la sainte loy? L'amour esmeut Iphis à aymer son frere Canne, Macatee à commettre inceste en la personne de sa seur, Canace & Pasiphae à se joindre à vn thoreau. De plusieurs autres incontinences

Epistle
te en son
deus a-
vec adria
l'Emper.

est cause l'amour, lesquels ie tairay pour estre brief. Mais pour revenir au precedent propos, quelques iours au paravant q' tel desastre aduint à ce pauvre Eunuque, Apolloine l'auoit preneu & deuisant avec Damis son compagnon de voyage de la puillance des Eunuques en l'antre Venerique, il luy dist, ie pensoy maintenant en moy (ô Damis) pourquoy les Barbares estiment modestes les Eunuques & se seruent d'eux pour la garde de leurs femmes, ie croy (dist Damis) la cause en estre assez clere & manifeste voire à vn enfant. Car apres qu'ô leur couppe les vases spermatiques qui causent le coit & le coupliment charnel, il leur est permis de garder les femmes & sont employez expressement en ceste char-ge, si bien qu'on les laisse dormir avec elles. Vous estimes donc (dist Apolloine) que le pouuoit d'aimer & de cognoistre les femmes leur soit osté? & l'un & l'autre (dist Damis) pourautant que si on leur a attaché c'este partie par laquelle le corps est incité à l'acte de Venus, ie ne pense point qu'ils puissent aimer. Vous apprendres au-ourd'huy (respondit Apolloine) que les Eunuques ai-ment, que la cupidité qui est introduite par les yeux est point estainte en eux, mais demeure chaude & vi-ueuse dans leur corps: car il aduiendra quelque cho- par laquelle vostre raison sera confutee facilement. Que s'il y a quelque art humain qui domine & puisse aller de l'entendement telles conuulsions, il me sem-ble que les Eunuques ne sont à bonne raison admis au nombre des hommes attrépés & chastes: car on les esti-me priués totalement de l'amour, comme contraincts par quelque violence: & l'office de temperance est que ce- qui appete & desire ne soit surmonte des concupi- sences & affections lasciuies: mais s'abstienne d'icelles ne soit aussi vaincu de c'este douleur & passion qui in-uit le desir de la chose conuotee: voila ce qu'en dit Apolloine en Philostate. Or si les Eunuques par faute de genitoires n'ont la puillance d'engendrer & de l'etter la semence, ils entrent neantmoins quelque fois en chaleur & s'efforcent de cognoistre ou abuser les fem- mes comme nous voyons quelque fois vn cheual cha-ge monter les iuments.

k z

Exemple

forcé de faire guerre contre sa patrie changea de son bon gré la vie à la mort beuvant du sang de thoreau.

* *Am- mié Mar- cella.* 17. * Galle poète s'occit aussi. Demostene Athenien ayant encouru la hayne d'Antipatre successeur d'Alexandre s'enfuit en Calabre isle de la mer Aegee, là ou il fut as-

trapé par les fatalites d'Antipatre, & apres avoir pris la plume comme s'il eust voulu premierement luy escrire, le du feu du mont Aetna dit à present Montgibel, comme de mesmes Empedocle. Mains hommes lettez ont esté qui sont morts miserablement, entre lesquels fut

* *Laer. li. 1. chap. 10.* Socrate, lequel par commandement du magistrat beat en prison du iust de Cigue, d'ot il mourut. * Thales Mylesien mourut de soif par l'ardeur du Soleil, comme il regatdoit les ieux Gymniques. Zenon fut tué par commandement de Phalaris le tyran. Anaxarque mourut

par le cōmandement de Nicocreon par diuersité de iocmets, vaincu de la douleur desquels il se coupa la lēge entre les dents. Archimede Philosophe & mathematicien excellent fut occis par les soldats de Marcel. Pitagore fut brullé tout vif par les Ciloniens comme dit Plutarque. Aucuns escriuent que comme guerre fust menue entre les Agrigentins & Syracusiens. Pitagore sorty au secours des Agrigentins fut massacré avec septante de ses disciples en vn champ de febues, par les Syracusiens.

* *Pline li. 7. chap. 53.* Anacharsis fut tué des siēs pour auoir voulu introduire la religiō & les Dieux des Grecs en la Schitie. * Diodore Crone Dialecticien mourut de regret & honte, pour n'auoir sēu souldre vne question ou Sophisme à luy proposē en ieu par Stilbon. Aristote apres auoir perdu la grace & faueur d'Alexandre ne sachant cognoistre la nature & cause de l'Euripe qui est en Chalcide, e'ist à dire du flot de mer qui va & reuiet sept fois en l'espace d'vn iour & d'vne nuict tornoyant entre Aulide port de Beotie & l'isle Euboea, alla de vie à trespas du

* *Greg. Nazien. en l'orai. cōtre Iul. l'emp.* & tristesse qui l print de n'en sēauoir rendre raison suffisante, & quelques vns dient qu'il se ietta dedās la mer en ce lieu là. A Callisthene son disciple furent coupees les leures & le nez & ainsi serré entre deux murailles mourut de la maladie que les Grecs appellēt p^{er}ipneumonia.

de la leure, morbus pediculus
le poète Terence se noya de
luy comedia par luy comedia
en Latin. Le poète Lucret
amateur paruint à telle fure
sage de quarante ans. Seneca
Nero d'lire l'espece de me
le lit coure la veine & saigner
moyen perdant tout son sang
rompu par vne roue qu'on
Jean Duns dit l'Escot lisant en
ordaine esmeinte des escoliers
ancieusement l'on escrui
ou escorce d'arbres. Mais
fin de tous les hommes
d'auourd'huy. Par
le recit de quelques
Petrarque mourut subitem
mourut de peste. Le Concilia
ayant peu este vif. Lau
de Florence se ietta dans vn
Medecin & Astrologue y
de Pierre de Medi
mourir Laurens de Me
par luy donnee qu'en
danger de mort: ainsi qu'il
Astres. Et Thomas More
decapné à Londres pour
d'Angleterre du diuorce &

En vlt Cremanno qui se don
L'vn autre qui se croyoit
quelques autres qui auoient plusi
la vie.

CHAP. X
Les medecins ont vne opi
especes de fol

MORT DE DOCTES.

151

& des Latins, *morbis pedicularis*. A Marc Tulle Cicero fut
trenché la teste, les mains coupees, & la langue arrachee. * Le poëte Terce se noya de regret d'auoir perdu
cent & huit comedies par luy conuerties du Grec de Menandre en Latin. Le poëte Lucrece ayant humé
brenuage amatoire paruint à telle fureur qu'il se tua de
sa main aagé de quarante ans. Seneque contraint par
son disciple Nero d'sire l'espece de mort, qu'il aimeroit
mieux, se fit ouurer la veine & saigner le pied d'as l'eau
& par ce moyen perdant tout son sang finit sa vie. Auer
roes fut rompu par vne roue qu'on luy mit sur l'esto-
mac. * Jean Duns dit l'Escot lisant en Angleterre fut par
vne soudaine esmeute des escoliers tué à coups de poin-
çon, dont anciennement l'on escriuoit sur les tablettes
de boys, ou escorcee d'arbres. Mais si ie vouldoy escrire
la miserable fin de tous les hommes lettrez anciens, ie
ne paracheueroiy d'aujourdhuy. Parquoy ie fineray ce
chapitre par le recit de quelques vns des modernes.
François Petrarque mourut subitement. Domitie Cal-
derin mourut de peste. Le Conciliateur fut brulé apres
sa mort ne l'ayant peu estre vi. Laurens Laurétian Me-
decin de Florence se ietta dans vn puy. Pierre Leon de
Spolette Medecin & Astrologue y fut aussi ietté par le
commandement de Pierre de Medicis pour autant qu'il
auoit laissé mourir Laurens de Medicis son pere contre
l'esperance par luy donnee qu'en sa maladie n'y auoit
aucun danger de mort: ainsi qu'il disoit l'auoit preueu
par les Astres. Et Thomas More Chancelier d'Angle-
terre fut decapité à Londres pour auoir repris Henry
Roy d'Angleterre du diuorce & repudiation de sa
femme.

* Rho-
dig. l. 9.
ch. 36.

* Vol-
ter. li. 21.

D'un vallet Cremonnois qui se donnoit entiere d'estre
Pape, & d'un autre qui se croyoit estre Empereur, & de
quelques autres qui auoyent plusieurs especes de folie en
la teste.

CHAP. XXIX.

Les medecins ont vne opiniõ generale qu'il y a plu-
sieurs especes de folie. Aux annees passees estoit à
L Milan

medecins, lesquels le guerissant le priuerent de ce grand
 autement, & comme il luy fut demeuré quelque
 en de memoire de sa folie, il iura plusieurs fois qu'il ne
 fiquit iamais plus ioyeusement que du temps de sa fu-
 ur, durant laquelle il n'auoit senty ny douleur ny tri-
 ste quelconque. Il y en auoit vn autre lequel nour-
 roit plusieurs chats, leur faisant de grandes caresses, &
 tant que c'estoyent lyons. Aristote racompte qu'en
 bide fut vn homme lequel commençant d'estre fol, con-
 uoiant par plusieurs iours alloit au theatre, & là comme
 on voudroit reciter vne comedie faisoit tous les actes
 qui y sont requis. En fin l'humeur luy passa. Il dit d'a-
 uantage qu'a Tarente estoit vn hoste lequel par vne sor-
 de folie desfroboit de nuict, & de iour s'attendoit à la
 eslongne & portoit nuict & iour la clef de l'hostellerie
 endue à sa ceinture sans que iamais il la perdist ny luy
 fust desrobee par ceux qui essayoyent de la luy tirer cau-
 tent. Et Plutarque racompte que les vierges Myle-
 nnes furent assalies d'une folie telle que sans aucun
 spect toutes se pendoyent & estrangloyent sans qu'à
 elle fureur on trouuast remede ny que remonstrances
 larmes de parens ny consolation d'amis y seruissent
 rien : iusques à ce que les Milesiens estans au Senat
 s'assemblerent pour deliberer de ceste affaire, l'un d'entre
 eux homme sage se leua & dist, qu'il falloit faire vne loy,
 ne s'il aduenoit qu'il s'en pendist plus aucune elle se-
 rait despoillee toute nue & portee ainsi au milieu de la
 place pour estre veüe de tout le monde. Ce conseil fut
 approuué de tous & l'edict publié, ces filles prindrent vne
 grande frayeur que l'humeur qui causoit en elles l'en-
 de mourir, cessa tout à coup, craignans plus le des-
 honneur & l'infamie que la mort & la douleur, & ne pou-
 uant supporter vne imagination de villenie & honte
 qu'elles ne deuoyent encores receuoir sinon apres estre
 mortes.

*De quelques hommes & femmes qui s'occirent volonta-
 irement.*

CHAP. XXX.

AVx premiers siecles furent plusieurs qui s'occirent
 volontairement, entre lesquels comme racompte
 Elian,

*Eliañ li. 5**Strabon li.**15.**Val. Ma.**li. 1. ch. 8.*** li. 1. de
divinat.*** Cic. 1.
Tuscul.**Val. Ma.
titre de
Iust.*

Eliañ, Hippone dame Greeque estant prise des
res, sentant qu'entre eux ils deliberoient de luy
sa virginité, prisa tant l'honneur de sa chasteté,
voyant autre voye de la pouoir conseruer se jeta
la mer, & se noyant sauua par ce moyen la puerce
lan Sophiste Indien, l'un des sages Brachmanes,
dit Adieu à Alexandre le grand & aux Macedoniens,
desirant sortir de cete vie se fit dresser vn buscher
bois sec & odoriferant, à sçauoir de Cedre, Cypres,
te & laurier en vn bourg de Babylone, & comme
feuilles de canne monta & se coucha de son long
buscher adorant le Soleil, & s'estant couuert la face
Macedoniens allumerent le feu, & luy ne se bougea
mais quand le feu l'eut environné, ains demeurant
me sans remuer ny pied ny main se sacrifiant redit
l'ame. Alors on dit qu'Alexandre esmerueille de sa
constance se mit à dire que Calan auoit vaincu de
puissans ennemis qu'il n'auoit pas fait: Car il n'auoit
combattu que contre Pore, Taxile, & Daire seulement
mais Calan contre la mort & le labeur. * Cicéron
que quand Calan s'en alloit à la mort & qu'il mourut
sur le buscher il dit: O beau depart de la vie puisque
me il est aduenu a Hercule) apres que le corps mou-
uera brulé l'esprit s'en ira en lumiere. * Cleomede
d'Ambracie ayant leu leuure de Platon de l'immortalité
de l'ame se precipita d'une haute muraille en la mer
Caton d'Utique ayant leu le mesme liure se perça
corps d'une dague. Aristarque Grammairien Alexandre
precepteur du fils de Ptolomee Philometor, estant
lade d'ydropsie se laissa mourir par faute de manger
mesmes fit Eratosthene Cyreneen disciple du Ptole-
Callimaeh & garde de la librairie de Ptolomee Philo-
delphe. Charondas Thebain ayant fait vne loy que
ne vint armé au consistoire s'y trouua de fortune
armes vne fois qu'il venoit des champs, sans y penser
apres que celui, qui estoit assis aupres de luy l'eut
souuenir de sadite loy, se mit son poignard dans la poi-
trine, nonobstant qu'il eust peu dissimuler ou des-
sa faute. Hannibal vaincu par Scipion se sauua vers
sias Roy de Bythinie, dourant de la foy duquel, pour

Il voyoit Flaminie y auoir esté enuoyé en ambassade
 les Romains, s'empoisonna de son propre mouue-
 ent. Mitridate le ieune lequel auoit fait guerre durant
 quante six ans contre les Romains, occupe l'Asie, fait
 donner Opie & Aquilie, allié Rhodes, & gaigné
 benes par Archelae son lieutenant, étant vaincu pre-
 erement par Luculle, puis par Pompee & apres par
 amace son fils tresingrat qui du parti de son pere s'e-
 it retiré à celuy de Pompee, beut de poison duquel
 tant peu mourir, pour cause de l'antidote & contre-
 son qu'on luy fait prendre, se tua à l'ayde d'un soldat
 nois nommé Vitigea. Monyme Mylesienne & Ve-
 uque Chie deux femmes dudit Mitridate, apres auoir
 endu par l'Eunuque Bocchide la miserable fortune
 leur mary se firent mourir: Monyme se pendit pour
 trangler & comme le licol se rompit par la pesanteur
 la charge, elle se fit couper la gorge par Bocchide: &
 onique d'autre coste beut du poison vne pleine
 ppe. Statire & Roxane seurs du mesme Mitridate qui
 yent gardé quarante ans leur virginité auallans aussi
 poison accompagnerent la mort de leur frere. Dece-
 e Roy des Daciens (comme Dion Cassien recite)
 u par Traian se tua de sa main pour ne venir en la
 lance des Romains, ce neantmoins sa teste fut ap-
 tée à Rome. Sardanapale se ietta dans le feu. Lucre-
 ame Romaine lumiere de chasteté violée par l'infan-
 tyran Tarquin fils du superbe se tua publiquement
 e dague qu'elle ficha en son estomac à fin que le
 ple végeast l'iniure & forsaict, & abolist la domina-
 des Roys Romains. Portie fille de Caton ayant
 les nouvelles de la defaict & mort de Brute son
 y aux champs Philippiques, comme on luy refusa
 er vn glaue aualla des charbons ardens, dont sa
 it s'en ensuyuit. Cleopatre Royne d'Egypte apres la
 de Marc Antoine étant captiue entre les mains
 uguste, se fit mourir par la morsure d'un serpet, co-
 edict Cesar fait représenter en l'image qui fut porté
 ame en triomphe pour l'un des trophées de la vi-
 re. Neacte & Charmione seruantes de Cleopatre suy-
 ut bien tost la mort volontaire de leur maistresse.
 Plu

T. L'ine li.
 1. Dec. 1.

Plusieurs autres grands personnages s'occirent au-
 lontairement & malheureusement, & pource que
 causes seroyent trop longues à racompter, ie ne mettray
 que leurs noms, à sçauoir Dolabelle, Licinie Marc
 Syllan. C. Marius le ieune. Et Fannie Cepion, Ne
 Othon, Galere, Adrian, Florian, Iulian, & Diolethas
 pereurs, Gordian l'ainé, Labeon Marfe, Papirius Roma
 M. Lollie, Proculeie, Magnence, Argobaste, Gumm
 femme d'Asmunde Roy des Danois, Hladique, Ro
 & Starcattere Roys des Danois, Ecclin tyran, Pretre
 vignes Iurifconsulte de Capue du temps de l'Empereur
 Federic second, & Galeace Mantua lequel plus vol
 remet & sottement que pas vn des sus-nomez se donna
 la mort (cōme eserit Iouia Pōtan). Car cōme il hyuer
 à Pauie, & qu'il y fust deuenu extremement amoureux
 d'une belle fille, pource qu'il luy disoit souuent que pour
 son seruice il vouldroit endurer mille maux si tant es
 possible, elle luy commanda par ieu de se ietter dans
 riuierre: ce qu'il feit, & se noya. Baiazet Prince des Turcs
 ayant esté prins es confins d'Armenie en vn grand en
 fiect & bataille dōnee entre luy & le grand Tamburlan
 amené deuant la face de ce Roy des Schytes, iceluy le fit
 enfermer en vne cage de fer, le menant tousiours avec
 luy, & le faisant viure des miettes qui tomboyent de
 table, & de pieces de pain qu'il luy iettoit à la mode
 qu'on faict aux chiens, & toutes les fois qu'il vould
 monter à cheual ou sur son coche le faisoit sortir de
 cage & amené deuant luy lié & attaché à grosses cha
 nes d'or mettoit les pieds sur ses espaules & mon
 sur le cheual ou coche. Cecy nous deueroit estre vn
 roir des miseres humaines, & de ne soy fier iama
 grandeurs ou richesses de ce monde, considerāt que
 luy qui auoit vaincu tant de peuples & surmonté
 de citez fut pris d'un qui iadis auoit gardé le bestail
 finit sa miserable vie comme vn chien dans vne cage
 fer. Reuenue que fut Tamberlan en Schyrie il feit vn
 gnifique triomphe de la victoire acquise cōtre ledit Ba
 zet, & ayant faict dresser vn festin & somptueux app
 auquel furent assis tous les seigneurs & principaux
 la Schyrie il y feit amener la cage dans laquelle

CHAP. XXXI.

Baazet, il y feit aussi venir sa femme qui auoit esté prise avec luy, à laquelle ce Barbare & inhumain feit couper la robe iusques au nombril, de sorte qu'elle mōstroit ses parties honteuses, & voulut qu'en cest equipage elle apportast les viandes aux conuiez. Le miserable Prince fut voyant sa femme ainsi honteusemēt traictee estoit si dolent outre mesure. A raison dequoy il mit en son entendement de se tuer: mais n'ayant aucun moyen ny instrument pour le pouuoir promptemēt executer se hürta tant de fois la teste contre ceste cage qu'à la par fin il eut bout à sa miserable & infortunee vie.

Combien est prouffitable à l'homme de viure sobrement. Et que tous ceux qui en ont esté ennemis sont aussi demeurés haineux de l'honneur & de la vertu.

CHAP. XXXI.

Il n'y a aucun doute que la nature se cōtente de peu, & que le manger desordōné est cause de plusieurs maladies. Que cecy soit vray, celuy qui ne le voudra croire se les anciens liures de medecine ausquels il trouuera le nez maiours & deuanciers furent tant amis de la sobriété, qu'ils mangeoyent au matin du pain seul, & à l'apper de la chair, sans autres viādes diuersifiées comme on faict auourd'huy de grand nombre de faulses, & sur mestz, & d'vne desserte apres, pendant tous quels seruices *Ab uno ad mala*, on demeure à la table plusieurs heures pour le moins: c'est pourquoy iceux anciens ne cognoissoient telles superfluités viuoyent si longement exempts de tant de monstrueuses maladies. Et pour autre cause les Romains, Arcades, & Lusitaniens Portugois demeurerent si long temps sans medecins, & que pour se defendre des infirmités par vne vie simple. Les plus grandes delices que les Spartains eussent leur viure estoit vn certain broiet ou potage noir fait de la poix fondue, pour apprester lequel, ils ne s'endoyent pas trois fois. Les Persans hommes tant à discipliner n'adioustoyent au pain autre viande que vn peu de Cresson. Artaxerxe frere de Cyre mis en prison par ses ennemis se mit à manger des figues seiches avec

avec du pain d'orge se plaignant grandement d'au-
 tant demeuré à experiméter vne vie si douce & si
 se. Ptolomee allant par l'Egypte cōme les gens ne
 sent peu suyure, ayant grand faim se retira d'essou-
 maillonnette d'un laboureur & pauvre paylant, lequel
 ayant donné à manger vne piece de pain de seigle
 grand Roy iura qu'il n'auoit iamais goûté meil-
 viande, & eut pour l'aduenir en dedain toutes les se-
 estrangeres de pains precieux dont il auoit vſé au paſ-
 Le seigneur Antoine d'Ona Espagnol, ayant re-
 dîner avec luy vn vieil homme lequel passoit l'age de
 cent ans, & le traictant excessiuelement, comme il auoit
 accoustumé faire à tous ceux qui mangeoient avec
 le bon homme luy dist, Seigneur si i'eusse vescu en
 ieunesse à pareilles tables que la vostre, ne croyez
 ie fusſe arriué à cest aage que pour viure sobrement
 par la grace de Dieu attainct. Il n'y a donc point de dou-
 te que la vie sobre est occasion de nous faire durer
 longuement en ce mode, & de nous y maintenir en sa-
 té. Et tous ceux qui l'ont mesprisé ont peu vescu, &
 sont demeurez ennemis de l'honneur & de la vertu, com-
 me furent Caligule, Claude, Eliogabale, Vitelle, Ven-
 Tibere, Maximin & infinis autres. D'autre costé vous
 verrez les amateurs de la vie sobre presque tous hom-
 mes diuins tels que furent Auguste, Alexandre Seue-
 Paul Emile, Epaminondas, & infinis autres dont le ca-
 logue seroit trop long.

*Comment Roderic dernier Roy de la race royale des Gens
 perdit le Royaume & la vie par son incontinence.*

CHAP. XXXII.

L'An de nostre salut 747. regnoit en Espagne Rod-
 ric lequel touché viuement au cœur des traits de
 petit Dieu & auégle archer deuint extremement pas-
 sionné de l'amour de la fille de Iulian Comte de Can-
 brie, & conuoitant par tresardente affectiō de cueillir
 fruit de son desir, essaya tous moyens pour paruenir à
 iouissance: mais cōme l'hōnesteté & pudiques cōten-
 ces de l'infante & la presence du pere, luy sembla-

esté Gouverneur pour ledit Roy. Les Arabes d'Afrique voyans les grands progresz que le Comte faisoit à luy esleient & sans cautele, luy enuoyerent douze mille cheualiers & grand nombre d'infanterie, qui fut occasion que le Roy Roderic expedia à l'encontre d'eux Don Ignique son cousin avec vne grosse armee, lequel combatant plusieurs fois contre les Mores, tousiours avec malheureux succez y perdit la vie & furent les siens tous tallez en pieces. Dont les Mores s'estans osté deuant eulx c'est empeschement coururent & pillerent grande partie de l'Espaigne. A cause de quoy Roderic dist à son plus grande armee que la premiere & venu luy mesme aux mains contre les Mores attacha vne terrible & pouuentable bataille qui dura huiet iours continuel. Car la nuit seulement on se retiroit aux ramparts. Mais deux fils du feu Roy Vitizze que le frere de Roderic auoit tué & vsurpé le Royaume le reuoltans furent cause que les Mores demeurèrent vainqueurs. Et Roderic quoy qu'il se portast vaillamment & feist de sa personne choses incroyables fut pourtant vaincu & tué & tous ses partisans rompus & deshaictz. Ceste bataille fut donnée vn iour de Dimenche 5. de Iuillet entre l'aube du iour & le Soleil leué en l'an de nostre redemption 711. assez pres de Xeres pres le fleuve Bedalac. Cete l'histoire apprend aux Princes que deuant qu'ils fassent tort & outrage à aucun ils y doyuent bien auiser & considerer le fin qui en peut aduenir.

De Sarque laquelle trampa cauteleusement Sarirade tris-noble iouuenceau & le fist cruellement tuer.

CHAP. XXXIII.

*Aene. Sy
lu. en l'hu.
de Bohe.
ch. 8.*

PArmy les damoiselles de Valasque y en auoit vne appelée Sarque fort belle de visage & de corps mais pourueue d'un esprit malicieux & appareillée à faire toute meschanceté, laquelle imaginant de soy veoir faire d'un cheualier Boheme appelle Sarirade tris-noble iouuenceau, qui poursuiuoit fort Valasque & toutes ses compagnes si qu'elle n'auoit plus grand ennemy que celly, se resolut de l'attraper en la lorte que vous

dire cela quand tu es mortel? Pour qui thesaurizes tu donc pour mes enfans. Oses tu dire cela de ceux qui doivent mourir? O grande piété que le pere thesaurize pour ses enfans: mais bien d grande vanité, l'ay laissé à dire à quels enfans & de quelle complexion laisseras ces tresors, lesquels ainsi accumulez par auarices seront possible en peu de temps consummez par prodigalité. Paradventure seront ils bons enfans & augmenteront ce que ie leur auray conserué. A quoy ie respons, que ces enfans ce faisant & imitant leur pere en cela sont vains comme toy: ie leur dy comme à toy, vous thesaurizes & ne scauez pour qui, tout ainsi que tu ne l'as point sçeu & ton fils aussi n'en sçait rien. C'est possible pour vn larron, lequel en vne seule nuict, t'emportera tout quand tu te seras pené d'assembler & serrer en tant d'annees, ou c'est pour vn voleur que tu thesaurizes, ou bien pour l'ennemy, à fin que les choses qui ont esté par vne folle vanité tant chetement amassées, soyent par vne hostile cruauté trouuees & te soyent tollues & emportees. Escoutons la fontaine du droit conseil Iesus-Christ disant en saint Mathieu sizieisme chapitre, Ne vous amassez point de tresors en la terre: ou la tigne & la rouilleure gaste tout, & ou les larrons percent & desrobent, mais amassez vous des tresors au ciel ou la tigne & rouilleure ne gastent rien, & ou les larrons ne percent ny ne desrobent. Car la ou est vostre tresor, là aussi sera vostre cœur. Sur ce propos du Psalm. Thesaurizat & nescit cui congregabit ea, S. Hierosme dit elegamment, si paucum plerique thesaurizant, & congregant multa, qua aut delicta filiorum euertit, aut sifcus occupat, aut diripiunt alieni. La richesse aussi est tresmal employee & ne peut tenir longue compagnie à vn prodigue & despensier excessif. Mais Dieu permet que les richesses acquises par moyens indeus tombent entre les mains des prodigues, qui en bres espace de temps en voyent le bout, n'en iouissent guetes mettans tout par esouelles & faisans feu de gros boys, & grand chere, tant qu'il y a de quoy, s'en vont aussi viles qu'elles sont vendues. Dont dit saint Hierosme, Diuitia omnes de iniquitate descendunt & nisi alter perdidit, alter in uentre non potest. Et Iesus fils de Sirach en l'Ecclesiastique Celuy qui pour amasser saict tort à sa propre vie, amasse pour la

Ecclesiast.
11. ch. 14.

avoit vne fontaine laquelle autresfois representoit à
 ceux qui regardoyent dedans, des ports & des nauires.
 Mais la merueille de ceste eau cello (comme l'on dit)
 source qu'une femme auoit laue en icelle sa robe qui
 estoit pollue, chose trop superstitieuse & ridicule. Les
 ythoniens peuple de Thrace ont vn fleuve appelle Pont,
 dans lequel se trouue vne sorte de cailloux qui *bruslent comme
 bois, quand l'on souffle sur iceux ils s'estaignent, & quand
 on jette de l'eau dessus, ils s'allument & rendent vne
 lumiere claire, mais de si mauuaise odeur qu'elle faict
 fuir les serpens, les couleuvres & ceux qui habitent à
 l'entour. Chose presque incroyable est ce qu'escriit Ari-
 stole d'une fontaine dicte *Falisque* en Cilicie q n'est pas
 trop grand circuit, mais abonde fort en eaux qui fail-
 lent fort haut & croissent à fois plus de quatre coudees,
 tellement que ceux qui n'en scauent l'occasion craignent
 qu'elles ne noient le pays. Mais la nature est telle que
 où l'eau chet, là soudain elle s'arreste. On auoit aussi
 l'usage de faire prester les sermens sur ladicte eau,
 estoit la maniere telle. Ceux qui vouloyent affermer
 des choses dont ils estoient pris à serment alloient à ce-
 ste fontaine, & si certaines tablettes escriptes qu'ils jet-
 toient dedans demouroient par dessus l'eau, le serment
 estoit iuste, & si elles s'en alloient au fond, il estoit faux: &
 lors celuy qui s'estoit monstré parjur estoit assailly d'un
 feu soudain qui le brusloit & reduisoit en cendre: dont
 les prestres qui auoyent le soin de ladicte fontaine ne
 pouoyent iurer aucuns sans premierement donner asseu-
 rance, à fin que si aucune chose aduenoit qui eust be-
 soin de purgation ils peussent faire la despence à leur
 image. Ruffe Ephese medecin tres excellent dit aux
 commentaires par luy escripts des miracles des eaux, que
 les Sauromates est vn marais dessus lequel ne vole
 aucun oyseau qui ne tombe dedans. Et en Mede y en a
 vn autre, en la superficie de l'eau duquel est contenu ne
 quoy de venimeux, que si aucun y boit ou s'y bai-
 gne il s'enflamme soudain & ard. En Egypte est vne fon-
 taine de telle vertu que quiconque en boit de l'eau, de-
 vient chauue. En Arcadie y a vne autre fontaine nom-
 me Clotone, q boit en laquelle ne perd seulement pour

* Dioscor.
 li. 5. chap.
 93.

visiter ses amis & parens, demanda en grande instance à sa femme & à son beau pere licence de partir, leur promettant de reuenir en brief temps, & ayant obtenu son attention, Phillis l'accompagna vne grand piece de chemin, & luy feit don d'un coiffret ou petite caisse fermee, priant que pour l'amour qu'il luy portoit, il ne l'ouuist iamais sinon quand il auroit deliberé de ne plus vouloir retourner vers elle, & apres plusieurs baisers, & embrassemens mutuels se dirent adieu l'un à l'autre, & se separerent. Acamas arriué en Cypre, n'ayant esgard à la promesse faicte à Phillis de retourner, print resolution d'habiter là, & comme trop curieux voulut ouurir la caisse à luy donnee: ce qu'il n'eut pas plustost faict que soudain vne fureur le saisit, par laquelle il se laissa choir sur la poitrine sur la poincte de son espee qui le transperça outre en outre, & par ce moyen porta la peine de son inuie.

De plusieurs Payens, qui se trouuerent mal d'auoir mesprisé leur religion.

CHAP. IIII.

Pausanias raconte qu'aupres de Mantinee cité d'Arcadie estoit vn temple consacré à Neptune, dont l'entree estoit interdite aux hommes, & si pour cela n'y auoit point d'autres gardes sinon quelques petites cordes de laine posées au dessus de la porte, lesquelles caufoient une crainte & frayeur que le lieu en estoit rendu fort reuerent. Auint que Epyte fils de Hippote Roy d'Arcadie homme de peu de religion, sans respect & reuerence cassa lesdites cordes, & comme il entroit dedans le temple, les ondes de la mer en sortirent impetueusement qui auenglerent du tout: dont peu apres avoir perdu les yeux il mourut. L'ancienne renommee fut qu'on voyoit les ondes reposer en ce temple. Et d'autant plus fut grand miracle de ce que la mer estoit trois mille ou enuiron loing de là. En la cité de Cabire en Beotie vn mille pres de Thebes, y auoit vn temple dédié à Ceres, auquel n'estoit permis entrer à nuls autres qu'aux Cabiriens, auint que Mardoine capitaine de Xerxes y estant entré

li. 10.

Pausan.
li. 9.

entré avec son armée pour le voler & spolié de ses
sors fut en vn momēt surpris d'une telle fureur que
& ceux de son exercite se precipitans des escuilles, ro-
chers & montagnes en bas moururent tous misérabi-
ment. Le semblable auint aux soldatz du grand Alexan-
dre, lesquels ayans pris par force Thebes voulurent
entrer dans ledit temple, mais estans frapés de foudre
du ciel, finirent tous leur vie cruellement ce qui espou-
uanta fort les nations de c'est aage. Phlegias Roy des
Orchomeniens ou des Lapithes selon Vergile ayant fait
infinis dommages en la Grece & pris plusieurs villes
deuint en fin si fol & outrecuidé qu'il sacagea le temple
d'Apollon en Delphes, & tua Philamon qui estoit venu
avec force gens au secours du temple. Si est-ce qu'il ne
passa pas beaucoup de temps que tout le pays des Philo-
giens ne fust tout ruiné par tremblemēts de terre & fla-
gettes ardentes du ciel presque tout le peuple fut occis
& ce peu qui en resta, mourut de peste. Pour lequel sacrilege
& mespris des dieux, Vergile dit que leur Roy
Phlegias est griuement puny aux enfers,

Aenei. 6.

-Phlegias miserrimus omnes

Admonet, & magna testatur voce per umbras,
Discite iustitiam moniti & non temnere diuos.
& qui a esté traduit par des Masures ainsi:

-Phlegias au lieu mesme

Tous admoneste en sa misere extreme
Et pour tesmoin de ses tristes encombres
A haulte voix les appelle en ces ombres,
Admonestez soiez iustice apprendre
Et par mespris des hauts Dieux ne mesprendre.

Les Sybarites peuples d'une ville de la grand Grece
ainsi dite a cause d'une riniere qui y passe appelée Sybaris,
desirans scauoir la felicité d'eux & de leur ville, en-
uoyerent consulter à l'oracle de Delphes pour en-
scauer telle chose. A quoy Apollon le Pythien leur respon-
dit: Voſtre terre ira à perdition, & prendra fin voſtre felicité
vous commencerez de faire plus de conte des hommes que des Dieux.
Les Ambassadeurs ayans ouy cete responce la rapporterent
aux Sybarites lesquels eurent le courage bon, & ne
nans pour assuré que iamais cela ne leur aduient.

aquis par sacrilege, au fonds du lac Tholosan, duquel lieu il fut long tēps apres osté & emblé par Q. Ceptin & ses troupes qui luy porta malencontre & a icelles. Les Romains ayans prins Carthage quelcun despoilla la statue d'Apollon d'une robbe d'or qu'elle auoit sur le dos: mais les mains de celuy qui auoit commis tel larcin & sacrilege se trouuerent coupees & attachees a la dite robbe. Brenne capitaine des Gaulois susnommé, estant entré par force dans le temple d'Apollon en Delphes & l'ayant mis à sac fut surpris de tant de fure qu'il se tua de ses propres mains.

Du Cheual Seian & d'une statue admirable d'un Cheual estné en Attine lieu d'Olympie.

CHAP. V.

CAic Basse en ses commentaires & Iules Modestus au second liure des questions confuses ont escript (comme * Aule Gelle rapporte en ses nuicts Attiques) l'histoire memorable & digne d'admiration du cheual de Seian qui est telle. En la prouince d'Argos naquit vn cheual qu'on disoit estre de la race des cheuaux de Diomedé Thracien, lesquels Hercule amena en Grece apres qu'il eut occis ledit Diomedé. Ce cheual estoit huy & de grandeur inusitée, auoit le col haut, les crins jaunes & longs, les naseaux fort fendus, les yeux grands, les iambes seiches, la coupe belle & la queue longue: brief il estoit parfaitement beau, bien membre, reueillé & courageux à la guerre. Estant encores poulain l'on venoit d'Asie, de Iudee, de Thebes, de Pétapolis & de toute la Grece au bruit & renom qui en courtoit, aucuns pour le voir, autres pour l'acheter & autres pour le pourtraire apres le naturel. Mais ce cheual auoit eu son tel destin & malheur que quiconque seroit son maître deuoit perir, & toute sa famille maison & biens. Et de fait tous ceux qui l'acheterent & monterent dessus furent cinq braues cheualiers, moururent en infame & misérablement. Le premier qui l'acheta & qui le donna estât encores ieune poulain de deux ans fut vn nommé Cnee Seian consul Romain, de race illustre & sage.

*Eraf. chil
ia. 1. cen.
livr. 10.*

autres: car d'ans l'an de l'achet comme il passoit le fleuve Marathon, le cheual trebuscha & se coucha tout plat dedans, de maniere que tous deux à seauoir le mstre & le cheual se noyerent & n'en fut onques de nouvelles. Laquelle histoire a donné lieu à ce prouerbe ancien. *Il a le cheual Seyan*, qu'on disoit de celuy qui estoit tombé à fin miserable & infortunee, comme de mesme on disoit autrement, *Il a l'or de Tholase*, par les raisons que j'ay deduites au chapitre precedent. Chose esmerueillable est ce qu'on dit de la statue du cheual de Phormion esleue en Altine lieu d'Olimpie ville d'Elide. Il y auoit vn cheual de bronze, sans queue, fort beau & forgé de la main de Denys Argiue à l'honneur de Phormion Aradien, comme donnoient à entendre aucunes lettres esculpees sur son ventre, lesquelles les Eliens tenoient pour chose certaine luy auoir esté là mises quand la matrice d'une iument se formoit, ou bien que quelque autre sorte d'enchantemens y eust esté faire. Car toutes fois & quantes que cheuaux entiers & nō chastez passoyent aupres du lieu où ladicte statue estoit posée, ils faisoient à bas ceux qui estoient montez sur eux ou les transportans malgré leur volōté & rompas brides & cheues montoyent dessus icelle comme si ce fust vne fort belle iumēt en vie. Et cela ne faisoient ils seulement au premier temps que les bestes sont en amour, mais en tout autre temps contre l'usage naturel des cheuaux. Et de là on pouuoit on arracher sinon par forces & grāds coups

De Lais fameuse courtisane en Grece & son Epitaphe

CHAP. VI.

LAis naquît en vne ville de Sicile nommee Hiccare & estant petite fille lors que Nicias duc & capitaine des Atheniens prist Cataigne & Hiccare, fut prise avec quelques soldatz & amenee à Corinthe & là vendue avec les autres esclaves. Estant depuis afranchie & mise en liberte, la trop grande licence, faute de correction & absence de ses parens qui luy eussent esté tresnecessaires pour l'endoctriner en bonnes meurs, furēt cause qu'elle se mit en proye son honneur à qui plus luy en donnoit

* Leaf
li. 3. v. 107.

44

Gelbe l. r.
ch. n. 7.

Macrob.

S. t. n. n.
h. z. d. z.

* *Fajlem*
que la

arabene
about 100

prise à

1911

trois fois
fix de-

NIET.

1113

d'Athènes

* *Athe-
ne li. 13.
chap. 20.*

d'Athenes comme hommes sages, fort sçauant & hon-
nestes. A quoy Lais respondit, ie ne sçay qu'elle sçau-
science ont voz Philosophes, moins en laquelle ils es-
tudient, ne quels liures ils lisent, puis que moy qui ne
femme & n'ay onques esté en Athenes les voy venir
& de Philosophes les fay deuenir amoureux: & ie ne voy
point qu'ils facent deuenir Philosophes aucun de mes
amans. * Aristippe Cyrenaique dont i'ay fait mention
deuant demouroit tous les ans deux moys au temple de
Neptunales, festes dediees à Neptune avec Lais en Es-
sie. Et comme il fut repris d'un lien familier de ce qu'il
despendoit tant d'argent apres ceste femme, veu qu'il
auoit accoustumé de receuoir Diogene sans salaire, re-
spondit ie donne beaucoup à Lais à fin de prendre mes
plaisirs avec elle & nō pour empeschet qu'un autre n'en
iouisse. Diogene luy diant vn iour, ô Aristippe tu peulx
auoir affaire tout seul avec Lais & c'est vne paillarderie pu-
blique: Ou meisme vie Cynique comme moy, ou meisme
laisse la. Il luy fait responce: Te semble-il mal conue-
nable d'habiter en vne maison là où autres ayent demoré
auparauant? non certainement, dist-il, & de nanger en
mesme nauire sur laquelle plusieurs autres ont vogé
ny cela aussi. Par semblable cas donc n'est-il mal à pro-
pos d'auoir affaire à vne femme de laquelle maints au-
tres ont usé. Or si Lais sceut vendre bien cherement son
bon recueil à ses amoureux & faire profit de sa beauté
pendant sa ieunesse, elle en fait apres bon marché, quel
les meilleurs ans furent passez & que changeant de vi-
sage & non pas de volonté & les beaux traictz d'iceulx
estans conuertis en rides, elle fut contente de receuoir
ieunes & vieux, riches & pauvres, beaux & laids, sans
morfondus, & pour faire court tous ailans & venans
différemment, sans exception & à pris tant moindre
il. Comme Epicrate la depeint de les vives couleurs
les vers qu'Athenes rapporte, dont la substance est telle.
Lais est fort pareilleuse & grande yuoignesse, ne sçait
que manger & boire tout le long du iour. Il me semble
qu'elle a esprouué ce que les Aigles ont accoustumé
lesquelles quand sont ieunes rauissent les brebis & les
ours des hautes montagnes que par la force de leurs

D'où vindrent les orangers & les cedres, & comment le cedre est bon contre le venin des serpens.

CHAP. VIII.

Les oranges ou citrons, & les cedres n'estoyent anciennement cogneuz pour bons à manger, & les offroit-on aux Dieux seulement, on les tenoit pour beauté & les enfermoit-on dans des coffres pour donner odeur aux draps & vestemens, & les contregarder des teignes. Et pource qu'ils vindrent de Perse & de Mede, on les appeloit pommes Persiques, & Mediques, iagoit que Iuba en ses histoires les nome pommes d'or & pommes Hesperiques. On commença en-apres à manger le cedre, lequel on dit estre de merueilleuse vertu contre les serpens & aspies. Qu'il soit vray, on trouue par escript que deux hommes estans condamnez en Egypte d'estre exposez aux serpens pour estre deuorez d'iceux, qui estoit vn genre de mort commun anciennement, le iour qu'on les deuoit faire mourir l'un d'iceux se rencontra par fortune avec vn sien amy en prison qui mangeoit d'un cedre, auquel il demanda qu'il luy pleust luy en donner vn peu: ce qu'il fit volontiers. Il en mangea, & en bailla vne partie à son autre compagnon: de maniere qu'arrivez au lieu du supplice, & exposez aux serpens qui y estoient, ils ne furent aucunement offencez ny touchez d'iceux non sans grande merueille d'un chacun ains lesdictes bestes fuyoyent. Dont les officiers de la iustice presens commencerent à examiner quelle estoit l'occasion de ce miracle: & trouuerent que le cedre qu'ils auoyent mangé en auoit esté cause. Et pour en faire plus ample experience, le iour ensuyuant ils firent manger du cedre seulement à l'un desdicts condamnez, & à l'autre les viandes accoustumées, lesquels amenez de rechef au lieu de la iustice, tout le peuple veid que les serpens sauterent incontinent sur celuy qui estoit à ieun du cedre, & laisserent sans mal l'autre qui en auoit mangé, lequel le lendemain apres ils firent mourir par les mesmes serpens.

m 3

Combien

leur respondit, c'est beaucoup meilleur de cognoistre le temps que l'on doit parler que n'est pas de se taire seulement: car nature nous enseigne ceste-uy, & la grace de se taire, mais bien de trop parler: car vne seule parole est suffisante de faire perdre la vie, tant à soy qu'à autrui. * resinoing celuy qui interpreta la signification de la bouteille vuyde, trouuee au temple de Juno Chalcidone, apres avoir esté pillé, & lequel pour trop parler, sans qu'on l'enquist de rien, perdit la vie à son escient. Il eust bien voulu auoir la parole dans le ventre, mais il n'estoit pas temps, pourcee qu'on ne scautoit auoir vne parole depuis qu'elle est ietee hors de la bouche, tout ainsi qu'il est fort mal aysé de reprendre vn vaseau, quand on la laisse vne fois eschapper, & qu'il n'est plus est volé: c'est pourquoy l'on dit que les paroles ont une Or iamaiz parole proferee ne seruit tant, comme plusieurs telles ont prouité: car tousiours pouuons nous bien dire ce qu'auons veu, & non pas taire ce qu'auons publié. Epimenide peintre partit de Rhodes, & s'en alla en Asie, là où il demeura long temps, puis s'en reuint à Rhodes sans que iamaiz personne luy entendist dire aucune chose de ce qu'il auoit veu & fait en Asie. Dequoy s'esmeruillans les Rhodiens, le prirent qu'il leur voulust compter quelque cas de ce qu'il auoit veu: auxquels il respondit en telle sorte, j'allay dix ans sur la mer pour me faciliter à partir, ie demeuray autres dix ans en Asie pour apprendre à peindre, & six autres estudiai en Grece pour accoustumer à me taire. Si vous voulez qu'ores ie vous die des paroles & vous en te des nouvelles. Ne reuez plus (ô Rhodiens ie vous prie) avec tels propos vers moy: car vous pouuez venir en ma maison pour achepter tableaux, mais non pour scauoir nouvelles. Il leur respondit comme homme sage: car à racompter les choses des pays lointains & vers, peu de gens sont qui les croient & plusieurs s'en moquent, y mettans tousiours quelque doute. Pythagore fut vne fois enquis pour quelle occasion il estoit tenir, tant le silence en son Academie: car par l'espace de deux ans ses disciples des qu'il estoient entres

* Voy
Pintar. en
l'Opusc.
du trop
parler.

CHAP. XI.

Il estoient aucuns banquet
faisoyent, lesquels ils mangeoyent
sur des chaises, & sur des
deux de porce cuite en l'eau & rien
pour la deserte que les an
siseconde table ils seruoient quelq
la fin du banquet quelq
à l'usage, cuites en feuilles de
certaines eussent parfums, patisse
à l'usage de divers goust, choses en
leurs banquets plus mo
anciennement par toutes les
de l'annee on souloit
à quiconque y eust v
donnoit à cest effet la
qui se leuoient à l'en
de la société à ce deputez. I
de tout le banquet à vn
de deux ou quatre autres fi
deux seruiteurs à porter le
estoyent dressees pr
des citoyens, & autres deu
allistans on baille
vray que les plus ieunes
pour leur part e
à chascune table vn vase
quel tous beuue
ou portoit vn

beaucoup meilleur que le premier estant permis aux
vieux de boire à leur discretion, tant qu'ils eussent vin-
lu, & aux ieunes moderement. La noble dame qui avoit
la surintendence du banquet accompagnée d'autres
dames portoit les plus delicieuses viandes à ceux qui
auoyent fait en temps de guerre ou de paix, quelque
acte insigne & remarquable, comme dignes d'estre sa-
norez. Apres auoir acheué de soupper ils consultoyent
par ensemble des affaires publiques premierement, des
sans en apres des choses appartenans à la guerre enle-
rité de la republique, profité à la patrie, rendu bien-fai-
aux temples & aux Dieux Penates ou domestiques, sans
crainte de mort, les recommandans grandement : à fin
que les ieunes hommes oyans faire memoire de ces
vertueux personages s'adonnassent aussi à la vertu
avec eux courussent à ceste gloire. Cela fait, les tables
estans leuees tous ensemble parloyent de ce lieu. Les
Lacedemoniens en leurs nopces ne permettoient que
plus de neuf personnes peussent manger ensemble
qui se faisoit en reuerence des neuf Muses avec condi-
tion qu'on ne donnoit point à boire du vin à celui qui
parloit à table, de sorte que pour en boire il falloient
silence. Ceste loy seroit fort à propos en ce temps, pour-
ce qu'aux festins de maintenant on n'entend sinon
bruit, rumeur & babil: c'est à qui mieux y pourra en-
ter. Les Naucratices en leurs sacrez festins, celebrent
l'honneur du pere Denys ou Bacchus au Prytanee.
estoyent tous vestus d'aubes blanches appellees des
robbes Prytaniques, & quand ils auoyent ouy la voix
du crieur public, mettoient tous les genoux en terre &
apres auoir dit quelques prieres s'assioient à table, cha-
cun prenoit deux mesures de vin excepté les Poetes
d'Apollon Pythien & de Bacchus qui auoyent double
portion, tant du vin que des autres choses. On baillait
en apres à chacun vn pain pur, large au possible sur le-
quel estoit vn autre pain, & outre cela vne piece de chair
de porc, vn gasteau de farine d'orge frite, autrement
Griote seiche, ou bien vn potage d'herbes selō la saison
deux œufs, vn lopin de Fromage, des Figues seiches, &

un gasteau couronné d'une ghirlande. Que si quelcun en
 sacrifiait aprestoît autre chose que de ce dessus dit, il
 estoit mulcté d'amende pecuniaire. L'usage de faire ban-
 quets (comme escrit Aristote) fut inuenté par Itale tres-
 ancien Roy d'Italie, lequel s'entretenoit avec ces peu-
 ples grossiers, mangeant avec eux, les obligeant par ce
 moyen à luy rendre plus d'obeissance & les attirant à
 une plus humaine, civile & plaisante vie. Suetone Tran-
 quille raconte que l'Empereur Octaue Auguste des-
 cendit à Rome que nul ne peust inviter autrui à manger
 chez soy mais si pourtant il luy vouloit faire honneur
 qu'il luy enuoyast la viande en sa maison. Et comme on
 luy eust demandé pourquoy il faisoit telle loy, il respon-
 dit, L'occasion qui me meu de deffendre les ieux & les
 banquets a esté pour autant qu'aux ieux aucun ne s'ab-
 sent de blasphemier contre les Dieux, & aux festins ne
 se deffamant son prochain. Ciceron escrit que Caton
 censeur estant sur le point de mourir se mit à dire tel-
 les paroles, Outre autres choses que j'ay fait non de bon
 Royen Romain, mais de presumptueux Barbare une en-
 tre ceste est qu'une fois ie me laissay gangner à un mi-
 se, lequel m'ayant invité d'aller manger chez luy, ie
 y allay: ce que ie ne deuoy faire, pource qu'à
 ce vray nul homme genereux & vertueux peut aller
 manger en maison d'autrui, qu'il ne perde la liberté &
 mette sa reputation & grauité en tresgrand peril. Va-
 lere demanda à Aeschines l'orateur qu'elice qu'il
 pouoit faire pour estre bon, auquel il leist respõce pour
 le pasteur Grec, tu dois aller aux temples volontaire-
 ment & à la guerre par necessité: mais aux banquets ny
 propre & franche volonte ny par force: paroles cer-
 tement dignes d'estre tenuës en memoire. Pericles
 un personnage Athenien eut tant en horreur la cou-
 tume des banquets & les apareils d'iceux, qu'il ne man-
 gea jamais chez autrui qu'il eust excepté chez Eurytole-
 le jour de ses nopces: combien qu'il fust gradement
 riche, & qu'il nourrist plusieurs personnes de ses biens.
 Il ne veut pourtant condamner en tout les banquets,
 car il veut que la mediocrité y soit gardee: car cõme c'est
 une viciouse de fuir la conuersation & hantise les uns
 des autres

des autres à manger par ensemble, comme font les
munautz de plusieurs religieux en leurs refectoires
(qu'on appelle) veu que non seulement la nature, mais
aussi l'amitié requiert ceste coustume de hauguetter
les Latins noz maieurs ont appellé *Couctum*, à conuulser
Ainsi est digne de reprehension de s'adonner au som-
ptueux & superflu appareil de diuerses viandes & de
despendre son bien: car rien n'est qui tât nous face sem-
blables aux bestes que la gourmandise & estude de la
cuisine.

*De plusieurs qui par leur prodigalité despendent leurs sa-
cultez en peu de temps.*

CHAP. XII.

LE plus prodigue homme entre les anciens fut En-
charide Athenien surnommé le petit, lequel en sa
iours cōsuma tout son patrimoine. Pasicire Roy de Cy-
pre apres auoir despendu tout tant qu'il auoit, vint
en fin le royaume & viuant apres en priué en la cité
d'Amathunte mourut miserablement. Ethiope Corn-
thien vedit à Archias sa part des terres qui luy deuoient
escheoir à posseder à fin qu'il peust plus deliueuer
ment boire. Cleops Roy d'Egypte ayant fait vne in-
soluble despence pour la construction d'vne Pyramide
reduit en telle necessité que pour viure il fut contrainct
d'exposer la virginité de sa fille en vente pour titer
gent du plaisir qu'elle feroit de son corps. M. Tigelle fut
si prodigue que tous les escorniffeurs, meneurs de
plusieurs autres qui en tiroient vn tresgrand profit
regreterent apres sa mort & en plorerent amèrement.
De cestuy fait mention Horace,

*Societez de flatteurs insinies,
Qui vont suuant les tables bien garnies,
Vendeurs d'onguent, frians & bateleurs
Femmes sautans, & lasciuës balleurs
Tous ces geas là sont vn triste remord
En regrettant Tigelle qui est mort.
Et en la troisieme Satyre du second liure décrit la pro-
digalité de Nomentan ainsi.*

sus gabelles & tributs excessifs & à exercer rapines par
 diuers moyens, par calomnies & confiscation de biens
 de ses suiets. * L'empereur Neron son neveu ne fut pas
 moins prodigue, lequel ne tint aucun ordre ne mesure
 à despendre & donner, estimant par trop vilains & aua-
 res ceux qui tenoyent papier de leurs despeses, & au
 contraire honorables & magnanimes ceux qui despē-
 doient tout. Il donna à Tyridate par chacun iour huit
 cens mille Numes vallans vingt mille escus des nostres
 (chose presque incroyable) Il feit present de beaux pa-
 lais à Menecrate sonneur de Harpe & à Spectille Mir-
 myllon gladiateur. Il ne feit iamais voyage à moins de
 mille chariots. Les fers des mules estoient d'argent &
 les Mulets harnachez & bardez de drap de Canuse ville
 de la Pouille. En outre il ne vestit iamais vne robbe
 deux fois. * Iosephe en son histoire de la guerre des Iuis
 fait mention de la prodigalité de l'Empereur Vitele, le-
 quel ne tint l'Empire que huiet mois & cinq iours. S'il
 eust vescu d'auantage, ie croy (dit Iosephe) que tout l'Em-
 pire n'eust peu suivre à son excez & prodigalité. Le mes-
 me Vitele fut si dissolu & prodigue qu'il faisoit quatre
 repas par chacun iour qu'il diuisoit en desjeuner, dîner,
 souper & collation. Lors qu'il arriva à Rome son frere
 luy feit vn souper auquel fut seruy deux mille poissons
 d'essite & sept mille oyseaux, & lequel il surmonta en
 vn autre festin de plus excessif & somptueux appareil
 qu'il feit en la dedicace du plat qu'il appelloit pour son
 admirable grandeur, le pauoy de Minerue. Quelques
 autres exemples de prodigalité sont alleguez en mes
 commentaires sur le Plute d'Aristophane qui sortiront
 bien tost en lumiere. Or Prodigue (disoit Vlpian en la
 loy premiere ff. de cura. furio.) est celuy qui n'a ny temps
 ny fin de despendre, mais dissipe & gaste son bien outre
 mesure & sans raison & est dit en Grec *δωρος*, pource
 qu'il se perd soy mesme & consume son patrimoine. Les
 anciens establirent loix contre les prodigues. Solon Grec
 ordonna qu'ils seroyent infames. Les Arcopagites & Lu-
 ces criminelz d'Athenes appeloient en ingemēt les pro-
 digues, puis tels conuaincus & reprouuez les punilloyēt.
 Les anciens dix hommes defendirent par leu. 2 loix que
 n prodig

Suetone
 li. 6. chap.
 30.

* li. 5. ch.
 13.

prodigues n'auroient le gouvernement de leurs biens mais leur en seroit inhibé le regime : & leur seroit baillé vn curateur par le iuge comme il est dit en la loy *Juliana. ff. de cura. furia.* Par quoy ne peuvent vendre ny aliener vallablement leurs biens ny faire transport d'iceux de cui bonis. *ff. de verb. obliga.* Dont sont comparez par la loy. à consulte aux furieux, *scilicet quid furiosus existat parat prodigalitas.* Et quant à la peine des prodigues, les

* Alex.
d' Alex.
aux iour
gem. li. 6
ch. 14.

* Grecs auoyent vne loy par laquelle celuy qui auoit dissipé son patrimoine n'estoit ensepuely au sepulchre de son pere, ains en vn estranger. La loy des douze tables a interdit aux prodigues l'administration de leurs biens, & à la parfin les prestres ou Iuges ont commandé de leur decerner vn curateur à l'exemple & instar du furieux & leur interdire le maniement de leurs biens en ceste formule: *Quando bona tua paternis autaq; nequius dissipas, liberosq; tuos ad egestatem perducis, ob eam rem tibi iure commerciorq; interdico.* En ceste maniere Q. Pompeius

Valere
Max. li. 3.
ch. 5.

Preteur voyant que Q. Fabius fils de Q. Fabius le grand surnommé Allobrogique pource qu'il deffit les Sannoniens & Biturige capitaine & Duc des Aluernois, en prodigue & dissolu, le priua des biens de son pere d'autant que chacun estoit mari de voir ainsi contommer en

* li. 57.

mefchancetez & luxure l'or & l'argent qui deuont seruir à la splendeur & noblesse de la famille & race Fabienne. * Dion escript que l'Empereur Tibere bailla vn tuteur à vn certain Sénateur de mauuais gouvernement, comme s'il eult esté pupil. Iouian Pontan au liure de libertaté fait vne question à sçauoir lequel des deux, ou du prodigue ou de l'auare est pire & plus pernicieux; à laquelle luy-mesme respond ainsi : cela (dit-il) est tresfacile à iuger. Premierement le prodigue porte prouit à plusieurs, auxquels il donne de son bien largement, là ou l'auare n'est pas mesmement commode à soy & n'vse de ses biens non plus que s'il n'en auoit point, à tout le moins fort escharcement, ne mangeant pas à moins de ce qu'il luy seroit de besoin pour l'entretenement de sa vie, qui fait qu'il est paile & desfait. En second lieu le prodigue donne liberalement, qui luy part d'un liberal, gentils

prodiges n'auroient le gouvernement de leurs biens mais leur en seroit inhibé le regime : & leur seroit baillé vn curateur par le iuge comme il est dit en la loy *Juliana. ff. de cura. furia.* Par quoy ne peuvent vendre ny aliener vallablement leurs biens ny faire transport d'iceux de cui bonis. *ff. de verb. obliga.* Dont sont comparez par la loy. à consulte aux furieux, *scilicet quid furiosus existat parat prodigalitas.* Et quant à la peine des prodigues, les

Grecs auoyent vne loy par laquelle celuy qui auoit dissipé son patrimoine n'estoit ensepuely au sepulchre de son pere, ains en vn estranger. La loy des douze tables a interdit aux prodigues l'administration de leurs biens, & à la parfin les prestres ou Iuges ont commandé de leur decerner vn curateur à l'exemple & instar du furieux & leur interdire le maniement de leurs biens en ceste formule: *Quando bona tua paternis autaq; nequius dissipas, liberosq; tuos ad egestatem perducis, ob eam rem tibi iure commerciorq; interdico.* En ceste maniere Q. Pompeius

Preteur voyant que Q. Fabius fils de Q. Fabius le grand surnommé Allobrogique pource qu'il deffit les Sannoniens & Biturige capitaine & Duc des Aluernois, en prodigue & dissolu, le priua des biens de son pere d'autant que chacun estoit mari de voir ainsi contommer en

mefchancetez & luxure l'or & l'argent qui deuont seruir à la splendeur & noblesse de la famille & race Fabienne. * Dion escript que l'Empereur Tibere bailla vn tuteur à vn certain Sénateur de mauuais gouvernement, comme s'il eult esté pupil. Iouian Pontan au liure de libertaté fait vne question à sçauoir lequel des deux, ou du prodigue ou de l'auare est pire & plus pernicieux; à laquelle luy-mesme respond ainsi : cela (dit-il) est tresfacile à iuger. Premierement le prodigue porte prouit à plusieurs, auxquels il donne de son bien largement, là ou l'auare n'est pas mesmement commode à soy & n'vse de ses biens non plus que s'il n'en auoit point, à tout le moins fort escharcement, ne mangeant pas à moins de ce qu'il luy seroit de besoin pour l'entretenement de sa vie, qui fait qu'il est paile & desfait. En second lieu le prodigue donne liberalement, qui luy part d'un liberal, gentils

prodiges n'auroient le gouvernement de leurs biens mais leur en seroit inhibé le regime : & leur seroit baillé vn curateur par le iuge comme il est dit en la loy *Juliana. ff. de cura. furia.* Par quoy ne peuvent vendre ny aliener vallablement leurs biens ny faire transport d'iceux de cui bonis. *ff. de verb. obliga.* Dont sont comparez par la loy. à consulte aux furieux, *scilicet quid furiosus existat parat prodigalitas.* Et quant à la peine des prodigues, les

Grecs auoyent vne loy par laquelle celuy qui auoit dissipé son patrimoine n'estoit ensepuely au sepulchre de son pere, ains en vn estranger. La loy des douze tables a interdit aux prodigues l'administration de leurs biens, & à la parfin les prestres ou Iuges ont commandé de leur decerner vn curateur à l'exemple & instar du furieux & leur interdire le maniement de leurs biens en ceste formule: *Quando bona tua paternis autaq; nequius dissipas, liberosq; tuos ad egestatem perducis, ob eam rem tibi iure commerciorq; interdico.* En ceste maniere Q. Pompeius

Preteur voyant que Q. Fabius fils de Q. Fabius le grand surnommé Allobrogique pource qu'il deffit les Sannoniens & Biturige capitaine & Duc des Aluernois, en prodigue & dissolu, le priua des biens de son pere d'autant que chacun estoit mari de voir ainsi contommer en

mefchancetez & luxure l'or & l'argent qui deuont seruir à la splendeur & noblesse de la famille & race Fabienne. * Dion escript que l'Empereur Tibere bailla vn tuteur à vn certain Sénateur de mauuais gouvernement, comme s'il eult esté pupil. Iouian Pontan au liure de libertaté fait vne question à sçauoir lequel des deux, ou du prodigue ou de l'auare est pire & plus pernicieux; à laquelle luy-mesme respond ainsi : cela (dit-il) est tresfacile à iuger. Premierement le prodigue porte prouit à plusieurs, auxquels il donne de son bien largement, là ou l'auare n'est pas mesmement commode à soy & n'vse de ses biens non plus que s'il n'en auoit point, à tout le moins fort escharcement, ne mangeant pas à moins de ce qu'il luy seroit de besoin pour l'entretenement de sa vie, qui fait qu'il est paile & desfait. En second lieu le prodigue donne liberalement, qui luy part d'un liberal, gentils

que la vie de l'homme soit accourcie, & auient ce
 part ou deprauation d'humeur, de diuerses causes, les
 les escrits des Medecins & Philosophes naturels. Ne
 voyons toutesfois auenir cela plus facilement aux pr
 ces, lesquels pésent estre aussi bien maistres & seigne
 de leur estomach & ventre comme de tous leurs iun
 Tous les iours & par tout ils viuent de precieuses d
 cates & sauoureuses viandes, apprestees diuersemen
 boyuent de diuerses sortes de vins: & pource qu'on
 ge en plus grande quantité & outre mesure les vian
 qu'on trouue plus sauoureuses & delicates il faut ne
 fairement que par ceste diuersité & pluralité de vian
 l'estomach soit greué, qu'en mangeant l'appetit se
 de, que ventosités & enflure de ventre, tremblem
 de membres & sieures soyent engendrees & qu'à la
 fin, la mort en auient. C'est pourquoy Aristote dit q
 n'y a chose qui plus alonge la vie de l'homme que
 fuir la superfluité des viandes & n'y a rien qui plus
 coursisse que d'ajouter viande sur viande & contin
 les banquets. Hippocrate gardoit tellement les die
 qu'il enduroit tout de gré la foiblesse du corps, aym
 mieux viure foible & gresse que mourir robuste & g
 Il faut manger pour viure & non viure pour mang
 Les hommes donc & principalement les Princes
 doiuent tant mettre leur affection à manger & à bo
 comme faisoit l'Empereur Gallien, lequel quand on
 r'apporta que le peuple Romain estoit mal content
 son pere Valerian fust captif des Parthes, se tourna
 vers les assistans, Quoy? nous auons (dist il) de quoy
 nér. O parole abominable. Ce mesme gourmand E
 pereur s'estant plongé à vne milliasse de dissolutions
 voluptez (car de la pance vient la dance, dit le comm
 proverbe) comme on luy vint dire les nouvelles q
 l'Egypte s'estoit reuoltée contre luy. Quoy (dit il)
 nous pouuons nous pas bien passer du lin d'Egypte
 estoit tant endormy en ses delices qu'il ne se soucioit
 rien plus que de faire grand chere, & seruir à son ven
 & s'adonner à l'irongnerie: outre ce, il souffroit de
 ses yeux les femmes gouverner ignominieusement
 L'empire, lesquelles choses furent cause que l'Empir
 Romain

ront porter or ne pierres precieuses ne ceintures d'or ne a perles.

Item nul clerc, s'il n'est prelat, ou estably en personnage ou en dignité ne pourra porter verd ne gris ne hermines fors en leurs chapperons tant seulement.

Ité les Ducs, les Contes, les Barons de six mille liures de rente ou de plus, pourront faire quatre paires de robes par an & non plus & à leurs femmes autant.

Tous prelatz auront tant seulement deux paires de robes par an.

Tous Cheualiers n'auront que deux paires de robes tant seulement ne par don ne par achat ne par autre maniere.

Le Cheualier qui aura trois mille liures de terre ou plus bannieres, pourra auoir trois paires de robes par an & non plus & faire l'une de ses trois paires de robes pour esté.

Nul escuyer n'aura que deux paires de robes par don ne par achat ne en mille autre maniere.

Garçons n'auront qu'une paire de robes par an.

Nulle Damoysele s'elle n'est chastellaine ou Dame de deux mille liures de terre ou de plus, n'aura qu'une paire de robes par an & s'elle l'est en aura deux paires & non plus.

Nul bourgeois ne bourgeoise ne escuyet ne clerc s'il n'est en prelation ou en personnage ou en greigneur estat n'aura torche de cire.

Nul ne dorra au grand manger que deux mets, & un potage au lard sans fraude, & au petit manger un mets & un entremets, & s'il est ieune il pourra donner deux potages aux harenes & deux mets, & ne mettra en une escuelle que une maniere de chair, une piece tant seulement & une maniere de poisson & ny fera autre fraude, & sera comptee grosse chair pour mets & n'entendons pas que formage soit mets s'il n'est en paste ou cuit en caue.

Il est ordonné par declaration de ce que dessus est dit des robes que nuls prelatz ou barons tant soyent grands ne puissent auoir robe pour son corps de plus de ving cinq sols tournois l'aune de Paris. Les femmes des

o s Barons

vœu aux Dieux que le premier morceau qu'ils mangeroient tous les iours, seroit de la chair de quelque vaincu, & de ne boire eue ne vin que premier ils n'eussent sucé du sang de quelqu'un qu'ils eussent tué. Ce serment fait les Numantins sortoyent hors de la ville & comme desesperez chassoyent aux Romains comme on fait apres les bestes, & tous ceux qu'ils prenoient estoient incontinent tuez & escorchez inhumainement puis mis en pieces & vendus à la boucherie au prix tellement que plus valoit vn Romain par eux pris & tué, que non pas vn vif qui eust payé rançon. Finalement les Numantins voyans n'auoir plus moyen de tenir, oppressez de male faim & enclos de toutes pars, prirent auis entr'eux de tuer tous les vieux, les femmes & les enfans de leur ville: ce que sans horreur ils misent à execution. Cela fait prindrent tous les meubles & richesses de la ville, les tresors & ioyaux des temples & les allèrent blans en vne spacieuse place, y mirent le feu, comme on fait aux quatre coins & au milieu de la ville. Et à l'instant prindrent de la forte & soudaine poison pour pouuoir plus tost mourir. Ainsi les temples, les maisons, les biens & personnes des Numantins qui auoyent duré en prosperité quatre cens soixante six ans, eurent fin en vn seul iour. Chose horrible fut de voir ce que les Numantins feirent viuans & beaucoup plus espouventable ce qu'ils feirent prochains de leur mort. Car ils ne laisserent à Scipion nuls biens pour butiner & piller, ny aucune personne viuante pour trophée. Car Scipion apres auoir veu bruler Numance & estre entré dedans, vid tous les edifices desmolis & reuersez sen dessus dessous & tous les habitans ou brulez ou estendus morts parmi les ruines. Dequoy il fust fâché à merueilles, & ne soy pouuoir contenir de plorer s'escia en plaignant, O tresheureuse Numance, laquelle les Dieux ont voulu que plustost restast destruite que vaincue. Nume Pompilie, Roy des Romains auoit fait edifier ceste Numance, & Scipion, le Romain la ruina âgé pour lors de vingt deux ans seulement.

... général est office honorable, ...
... Car nonobstant qu'il face ce qu'il
... il ne satisfera le vulgaire
... Tout homme soit de la q
... des meilleurs depou
... que jamais on n'a ouy
... C'est chose bonne que les Cap
... beaucoup meilleure qu'ils loy
... l'Africain souloit dire que toutes
... estre elayées en guerre, deuant qu
... à la verité il disoit bien
... n'est plus grande victoire que
... Cicéron eleuua
... le Capitaine qui vainc les enn
... doit estre moins estimé que celui
... Sille, Tibere, Caligule, &
... autre cas que comme
... Auguste, Tite, & Traia
... pardonner & prier de
... vainquoyent plus qu
... si prompts à mettre
... dont auient souuentesses
... L'empereur Theodose, q
... ne permettoit que les
... dix iours fussent pass
... journellement, leur disa
... de terme, auxquels ils
... Quand le 27

Philippe le long combien qu'il eust laissé quatre filles, Charles le Bel son frere luy succeda, tant à la couronne qu'en l'appanage. Et apres le decez de Charles le Bel nonobstant qu'il laissast vne fille nommee Blanche, femme à Philippe Duc d'Orleans son cousin, neantmoins Philippe de Valois luy succeda. De mesmes apres le decez du Roy Charles huitiesme, Louys Duc d'Orleans son cousin luy succeda deuant Madame Anne de France la sœur femme du Duc de Bourbon, & ce fut le Roy Louys douziesme lequel cōbien que par son decez laissast deux filles, Claude & Renee, ce neantmoins François Duc de Valois & d'Angoulesme le plus prochain en ligne collaterale & masculine, luy succeda tant à la couronne que à la duché d'Orleans, combien que ledit Louys douziesme, Charles son pere, & Louys d'Orleans son ayeul eussent tenu icelle Duché d'Orleans par le don & appanage qu'en auoit faict Charles cinquiesme auec Louys Duc d'Orleans son fils. Et le droit veut que toutes terres qui sont vne fois vnies & incorporees à la couronne de France soyent de la propre nature, qualité & condition qu'est la mesme couronne, tant pour le regard des successions, aquisitiōs que autres causes. Car toutes & quantes fois vne terre est vnies au royaume, elle prend la nature du royaume & la faut gouverner en tout selon les conditions d'iceluy. Car le royaume est vne chose vniuerselle qui cōprend plusieurs choses particulieres comme est dict en la loy *peculium. ff. de leg. 1.* Et non seulement la loy Salique est gardee en France, mais aussi se treuvent plusieurs statuts en Italie & ailleurs qui prohibent les femmes succeder, ce qui est fait, dit le texte de la loy, * *Fauore agnationis conseruande, vt dignitas familiaris salua sit, & Balde dit que la femme n'est point le chef ou prince de la famille, mais la fin d'icelle. Paul de Castro sur la loy, Maritus. C. de procur. q. la lignee de famille commence aux masles & est conseruee par les masles: ce que semble declarer l'etimologie de ce mot, Soror, que Labeon Antistie baille en * Aule Gelle, *Soror appellata est quod quasi seorsum nascitur separatiurque ab ea domo in qua nata est & in aliam familiam transfreditur.* C'est adire: La sœur est ainsi appelee comme celle qui naist*

* L. 1. §.
vi. public.
ff. de ren-
tre inspec.

* li. 13.
ch. 10.

res d'une part & d'autre, & s'en estant assemblée par plusieurs fois n'osoit le condamner ny l'absoudre. Car ledit du Thil soustenoit tousiours qu'il estoit Martin Guerre, ce que de mesmes faisoient les quatre sœurs & beaufreres dudit Martin avec quarante tesmoins, & de plusieurs autres au cōtraire les vns l'affermoyēt estre Arnould du Thil & les autres en esloyēt en doute, n'osans asseurer ny l'un ne l'autre pour la grāde ressemblance du prisonnier avec ledict Guerre & du Thil. En fin la court estant en telle perplexité comme le procez estoit prest à iuger Dieu voulut par miracle q̄ voicy arriver le vray Martin Guerre venāt de Flandres & des Espaignes ayant une iābe de boys pour la perte qu'il avoit faict de la siēce par vne harquebusade par luy receuē devant S. Quentin à la iournee S. Laurens, lequel voyant telle iniūre luy estre faicte par ce trōpeur du Thil, presenta requēte à messieurs de parlement narrative de la trōperie & imposture, requerant estre ouy, à quoy on le receut & fut confronté au mary supposé, lequel se monstrant plus obstiné que iamais & tenant la plus asseurée cōtenance du mōde, defendoit merueilleusement sa cause & par infinité d'objections vray-semblables refutoit tellement les raisons du nouveau venu que la court se trouva encōres plus empeschée que deuant à vuyder ce faict. Mais à la par fin Dieu qui ne laisse la meschāceté impunie permit que la verité vint en lumiere. Par le moyen des sœurs de Martin Guerre, & des autres tesmoins qui auoyēt auparavant soustenu le prisonnier estre Martin Guerre, lesquels ayans longuement contemplé le nouveau venu le recogneurent tous pour Martin Guerre, & confesserēt leur erreur & mesmement ladicte Bertrande de Rolz, laquelle aussi tost qu'eust mis son regard dessus luy, tremblante & esplorée courut l'embrasser, & faisant sortir de ses yeux vn ruisseau de larmes luy demanda pardon de la faute que par ignorance & par l'imposture dudit seducteur du Thil venu à fauses enseignes elle avoit commise. Ainsi l'affronteur estant entierement cogneu & son imposture descouverte, la court par son arrest meit l'appellation dudit du Thil, & ce dont avoit esté appellé au neant: & pour punition & reparatiō de l'imposture, fa-

cont autres Espagnols luy feient guerre. Et ayant Fran-
çois de Portas capitaine d'une Galere & Diogo frere de
Colomb pris quelques barques, s'acheminerent vers l'Is-
le Espagnole. Les habitans & natifs de laquelle les ay-
ant voulans donner viures machinoyent de les
tuer. Mais Colomb en ayant appelle quel-
ques-uns de charité les priant de
leur en

Mort de
Christof.
Colomb à
Validoliz.

cognu
l'Isle)
(c)

Librairie
de Ferdi-
nand fils
de Christ.
Colomb.

un comest
de pp 321-332
il est en gant ce mal de Naples,
et une affaire de proxénité d'un
homme luy vint par sa femme.

MONDE
 Quelques barques, à l'acheminement de
 Les habitans & natifs de laquelle
 voulans donner viures machiner
 Christophe Colomb en ayant approu-
 reprint de leur peu de charité les pri-
 es viures: & les aduisant que s'ils ne
 ls mourroyent tous de peste. Et pour
 ue signe, leur dit qu'à tel jour que re-
 vront la Lune ensanglantée & toute au-
 Eux quand veirēt la Lune eclipsée, au-
 & iour que Colomb leur auoit prescri-
 ologie creurent ses propos. Et luy ac-
 prioyent de n'estre point indigne com-
 mb tant de viures qu'il demandoit
 nom à ce port, sainte Gloire. Remu-
 e pour rendre compte de tout ce qui
 arriué à Vaglidolit fut faict d'une ma-
 rut en May l'an 1506. & fut enterré
 ere des chartreux. Il fut durant sa
 e trauaux, & en quatre voyages qu'il
 ia & conquist plusieurs pays au pa-
 ia bonne partie des villes & fortifica-
 nolle: & s'acquerant grand renom-
 rs faicts dignes de gloire & de tri-
 ra iamaïs en oubly, & l'Espagne
 luy donner les louanges qu'il mé-
 Dom Diego qui fut marié à Ma-
 om Ferdinand grand commandeur
 linand qui ne fust point marié &
 rie de plus de douze mille vou-
 u conuent de saint Dominique
 entreprise de fils d'un tel per-
 and, il trespassa l'an mille cinq cent
 inte deux ans ez deux royaumes
 & la Royne Elizabeth sa femme
 n l'an mille cinq cens quatre.

D'un est vnu ce proverbe Italien ô traditore de la carna-
 saluta.

CHAP. XXXVI.

EN vne vniuersité d'Italie vint demeurer vn ieune
 gentilhomme de bonne part, autant beau, ciuil &
 pourueu de bonne grace comme il estoit de complexion
 bier qui auoit vne belle ieune femme aagée de vingt
 ans ou environ, sur laquelle l'escolier n'eust pas plustost
 ietté l'œil qu'il se sentit atteint dans le cœur & embrasé
 d'amour, & deslors meit son estude ailleurs qu'au Code
 & aux Pandectes: & tacha de cueillir le fruit de iouis-
 sance de la belle barbiere. Pour a quoy paruenir, ayant
 de peu à peu acquis la familiarité du barbier l'inuitant
 quelquesfois à dîner & sa femme cōme voisins afin de
 repaître ses yeux à son aise de l'obiet qu'il ne se pou-
 uoit souler de voir. Il s'hazarda vn iour q le barbier estoit
 allé aux champs d'accoster la barbiere seule dās sa bou-
 tique, à laquelle il descouurit entierement son amoureux-
 se passion, la priant d'estaindre ce grand feu qui le cōsu-
 moit de telle sorte qu'il ne pouuoit dormir vne seule
 heure de la nuit, & n'auoit vn moment de bon temps
 sinon quand il la voyoit. Ce dit luy presenta en don vn
 Diamant qu'elle ne voulut prēdre, ains luy ayant respō-
 du assez rigoureusement que ce n'estoit à elle à qui il se
 deuoit adresser pour cest effect & qu'elle auoit son hon-
 neur en recommandation, le renuoya par fin de non re-
 cepuoir. L'escolier marry & honteux d'auoir esté refu-
 se se retira avec vn pied de nez. Toutesfois considerant
 a part soy que l'arbre n'est pas abbatu du premier coup
 de coignée, print courage de plusfort & retourna par
 plusieurs autres fois assaillir le fort de la belle barbiere
 sans y pouuoit faire bresche. Si s'opiniastra il tant apres
 & alla tant à l'entour qu'il s'apperçeut d'auoir vn peu
 esbraté la muraille, & que les elcus qui presentoit outre
 le Diamant fussent esté pris pour la composition de la
 reddition de la place n'eust esté la crainte & reuerence
 du mary que la barbiere luy alleguoit. Mais si mō mary
 le scauoit (disoit elle) il me battroit cōme plastre ou pol-
 fible

le plus affaire, mais les riches ne le sçavent pas. Parquoy
 itelegramment disoit le noble Jean François Pic comte
 de la Mirandole, qu'il ne cognoissoit d'entre tous les
 mortels vn animal plus fol & insolent qu'un riche igno-
 rant & despourueu des sciëces qui a en desdain les bon-
 nes disciplines: car ces richesses mondaines le rendent
 alongé à voluptez impudiques & à paresse & ne sont
 employées à l'usage des hommes ny a aucune utilité de
 la vie. Il ne se faut donc esmerveiller si les Roys d'Ale-
 xandrie & autres Princes ont esté curieux avec si gran-
 de diligence d'acquies la familiarité des doctes person-
 nages. Ce que les epistres des Princes Grecs & Latins
 font assez notoire. Dont est venu le prouerbe Grec, * *Platon*
 * *Εὐπορίαν ἔχοντες τὰς σοφίας σιωποῦσι*, c'est à dire, les tyrans *en son*
 ou princes sont faits sages par la frequentation des sa- *Dialogues*
 ges: & au contraire, *Μεποὶ τυράννοι τὰς κηλίκων σιωποῦσι*. *Theages*
 mais se font les Princes frequentans les flatteurs. *Aul. Gel-*
le li. 13.

De l'avarice, & de plusieurs extremement auares.

CHAP. VII.

Avarice est vn vice de l'ame par lequel on desire d'a- *Aristo. li.*
 uoir de toutes pars sans raison, & retient on inui- *des vert.*
 dement ce qui appartient à autrui. A ceste occasion les
 Theologiens appellent l'avarice, *φιλαργυρία*, desir de
 sordonne d'auoir pecune, laquelle a deux choses
 soit mauuaises, à sçauoir trop grande promptitude à
 prendre, si ce n'est des choses petites & grand defaut à
 donner, comme dit Aristote en ses * *Ethiques*, *L'avarice* * *li. 4. ch.*
est au donner chiche & desuillante, & au prendre excessiue. Le *3.*
 poëte * *Lucrece* appelle l'avarice, auengle conuoitise * *li. 3. de*
 des biens. Vrayement auengle est elle bien, d'autant *la nature*
 qu'elle a les yeux enforculez: car les auares ne pensent *des cho.*
 jamais auoir assez pour eux & ne voyent iamais prou-
 uer en leur maison, dont ayans beaucoup & ne despé-
 rans rien, ils sont comme les mulets qui portēt sur leur
 dos des charges d'or & d'argent, & mangent toujours
 du foin. Ainsi quand les richesses leur abondent, l'auari-
 ce croist de tant plus en leur cœur, tout ainsi que le feu
 se consume d'auantage tant plus qu'on jette de la ma- *Horace*
 tiere dessus. Et cōme l'hydropique plus il boit de l'eau *li. 2. ode 2*
 2 3 &

de Roïne est suffisant pour faire cognoistre que la vraye
 felicité ne consiste pas en l'or ny aux richesses, ains au
 contraire sont cause de grands maux comme ministres
 de toute meschanceté. Elles conçoient les sanglantes
 & inhumaines entreprinſes, suscitent les larrecins, forgent
 les peculats, pullulent les sacrileges, creent les rapines.
 Des richesses procedent incestes, adulteres, violemens,
 amours ordés & desordonnez, concubinages, meurtres,
 fratriedes & parricides. Entre elles & les pechez y a si
 grande affinité & aliance, qu'ils sont tousiours ensemble,
 & ne va guieres iamaïs l'un sans l'autre: ce que leurs
 noms propres en Latin qui sont *vitia & diuitia vices* &
 diuices demouſtrent assez. C'est pourquoy Crates phi-
 losophe Theban ietta vne grande quantité d'or qu'il
 avoit dans la mer estimant ne pouvoir tenir les vertus &
 les richesses ensemble. A ceste cause aussi Plin souhaite
 que l'or fust osté de ce monde, & qu'il ny en eust plus.
 O execrable famine d'or, tu es le fonds & abisme de tous
 maux trouué au dettirement & ruine de la vie des homes.
 Apuleie appelle l'or metal execrable & abominable, ce q
 vrayement il est, puis qu'il cause tant de maux, & qu'il
 fault que celuy qui le possede ne cesse iamaïs & n'a re-
 pos, que tous iours indifferémēt luy sont ouurables & q
 toutes les nuicts il est en peine & resuerie assiduele d'en
 acquiescer, encores plus ou en peur de perdre ce qu'il en a.
 D'auantage les richesses prouiennent de mal & d'ini-
 quité, comme tesmoigne sainct Hierosime escriuant à
 Theodobe ainsi. *Dont & ce commun prouerbe me semble estre*
veritable, La riche ou il est meschant ou heritier du meschant.
 Et le poete Menandre en ce vers Grec.

Οὐκ ἐν ἀλτινῇ ταχὺς, δ' ἐν αὐτῇ ἄν. C'est à dire,
 Chacun d'auil & bon ne peut soudainement estre suet riche.
 Facilement elles sont appellees en l'euangile enfans &
 lieuetiers d'iniquité. Le m'estonne donc comme tant de
 personnes & principalement ceux qui sont pourueuz de
 l'auoir, mettent tant leur affection aux richesses, veu
 qu'elles sont viles & de condition tres-imparfaicte, la-
 quelle imperfection on peut voir en trois choses. Pre-
 mierement en leur indiscret auenement: en apres en leur
 dangereux accroissement, & en leur damnable possession: leur

*Dante en
 son ban-
 quet des
 ames
 reux.*

DES RICHESSES.

365

grande peur de perdre son tresor qu'il tiét enfermé sous quatre ou cinq clefs à fin qu'il ne luy soit desrobbe. Et c'est ce qui le rend vigilant. La seule possession duquel, ne se peut vrayemēt appeller richesse si le possesseur n'en fait vser & s'en secourir, car il ne faut mesurer la vraye richesse à la quantité de l'or & argent qu'on possiede & qu'on ne tient que comme en garde si on ne s'en sert, & autant vaudroit il n'auoir rien, que de n'vser de ce qu'on tient. Car si en telle garde de tresor consistoit la vraye richesse, il faudroit dire que les capitaines & soldats qui ont la garde des villes & chasteaux seroyent les plus riches, cōme ayans toutes les richesses en leur garde, ainsi que le reprocha iadis le Roy Cyre au Roy Crete. Celuy donc est vrayement riche qui a du bien à suffisance & mediocremēt pour se garantir de necessité, qui en fait vser, & qui ne s'affuiettit à icelles. Le desir de s'enrichir n'est iamais accompagné de vertu ne de bōté: ce qu'on void le plus souuent. Car vn pauvre vertueux cherchera de faire plaisir voire sans en estre requis, vn riche au contraire prie de quelque homme de bien de luy prestier à sa necessité quelque peu d'argent, contrefera le pauvre disant, n'auoir moyen de luy faire ce plaisir: dont avec tels vilains la richesse est mal employee, veu qu'ils la cachent sans la distribuer ainsi que la loy diuine leur emoint. Outre plus les tresors ne doyuent estre cachez, mais employez aux pauvres, tant vieux que ieunes qui n'ont moyen de gagner leur vie, & si nous auons abondance de richesses, il n'y faut trop mettre nostre cœur, & ne deuons thesaurizer en la terre, mais tascher de nous aquerir les vrays tresors qui sont au ciel, lesquels nous obtiendrons par le moyen de ceux de la terre, / eslargissant d'iceux aux souffreteux qui sont les membres de Iesus-Christ, nous faisans des amys comme le conseille Iesus-Christ, des richesses d'iniquité: & non les enfouyr dans la terre à nostre grand honte & future condamnation. Toy riche tu thesaurizes en ce monde, tu remplys les sacs d'or & d'argent, & à peine peuuent les murailles de ta maison en contenir si grand nombre, mais dy moy il te prie (dit saint Augustin) à qui est ce que tu amasses tant de biens: A moy-mesmes, respondras tu. O ses tu dire

*Arraison
nement de
S. Aug.
sur le Ps.
38. & 61*

pauté & souveraine puissance & donnera esperance de bon Prince, qui poursuiura les meschans, haira les interperans, reiettera les menteurs & qui fuira comme pestes ceux qui luy conseilleront de suiure les voluptez: car qui prend plaisir à croire l'aduis de tels conseillers & à le mettre en effect, l'enfance de cestuy là sera impudique, la ieunesse effeminee & la vieillesse infame. Qui a le gouvernement d'un peuple doit estre vuide d'attentions: car l'ire l'empesche de cognoistre ce qu'est bon, la haine le pousse à faire ceuvres iniques: l'amour empesche le iugement, son plaisir & volonté desordonné l'induisent à faire violence, la passion l'aiguillonne à vengeance & l'enueie le meine & le rend plus hastif qu'il n'est de besoin. Vne mesme constance de courage est requise au Prince tant en temps d'auersité que de prosperité, & si Dieu le visite de quelqu'un des ficeaux de sa diuine iustice, il l'en doit louer & se souuenir que Dieu chastie ceux qu'il aime, & pour ce faut il qu'il apprene à supporter la vertu de patience en sa fortune contraire, & à ne s'esleuer par orgueil quand ses affaires iront comme il desire. L'oyliueté accompagnée de paresse est grandement dommageable au Prince, laquelle en temps mesmes de seuerité engendre souuentefois crainte & defiance: d'icelle le Poëte dit,

*Otium reges prius, & beatas
Perdidit res.*

Pour la fuir donc, quelque exercice honneste luy est necessaire. Le ieu de la paume, iusques à la sueur luy sera profitable, & la musique bien seante, il luy sera louable d'aller à la chassé & de picquer cheuaux: dequoy Virgile loue Picus Roy des Latins.

Picus equum domitor, debellatorq; ferarum.

Lesquels exercices de la chassé & de picquer cheuaux, ont esté sur tous les autres frequens au Roy Cyre comme augmentans les forces du corps & seruans grandement à la discipline militaire. D'auantage la patience à endurer chaud & froid n'est pas seulement louable au Prince, mais aussi luy est souuentefois necessaire, aussi bié que l'abstinéce du boire & manger. Il sera bon qu'il aye la cognoissance des histoires, & s'il est possible qu'il ne soit

Fautes suruenues à l'impression.

p. signifie Page, l. Ligne, f. Fautes, c. Corrections.

pag. 4. lig. 21 f. sit e. sit p. 20 l. 31. f. nommé e. nomme p. 27 l. 12. f. il e. elle
p. 32 l. 5. f. non comme c. croyant non comme l. 18. celluy e. celluy p. 38. l. 30.
f. Dardas e. qui avoient p. 48. l. 38. f. 2500 e. 2500 ans p. 58. l. 19. f. la. cia
p. 59 l. 5. f. desiré e. desiré p. 67. l. 33. f. Chrestienneré e. Chrestienté
pag. 73 lig. 9 f. auoir e. auoir p. 79. l. 36. f. Albo-galerat e. Albo-galerat
pag. 80. lig. 22 f. Acerrea e. Acerrea p. 81. l. 30. f. le lumeau e. le lumeau
pag. 85 l. 20. f. truenent e. truenent p. 95 l. 13. f. frochu e. frochu p. 99 l. 38.
f. Hoius, corr. Hoius p. 107 l. 10. f. nom e. non pag. 111 l. 15 f. Salamime
cor. Salamime pag. 115 l. 7. f. un n'y e. on y p. 142. l. 37. f. trouuast. caroua
pag. 146 lig. 18. f. esnera-illera e. esnera-illera pag. 150 l. 40. f. trouuast.
c. trouuast. pag. 164 l. 32 f. de la Vissegrade e. de la Vissegrade p. 163 l. 14.
f. oscriuerent e. oscriuerent p. 168 l. 3 f. luel e. luel p. 176. lig. 22. f. croupe
e. croupe l. 27 f. rompus e. rompus p. 185 l. 7. f. leust e. leust p. 189. l. 20.
f. en e. est p. 190 l. 11 f. despendent e. despendent p. 194. lig. 14 f. prestes
e. Prestes p. 197 l. 6. f. use e. mont. p. 197 l. 21 f. temple e. temple p. 198.
l. 33 f. chasser e. chasser p. 200 l. 11 f. appellent e. appellent
Apatenories p. 201 l. 18 f. prouast e. prouast p. 207 l. 2. f. pour les trophes
e. pour trophes p. 209 l. 9. f. autres e. autre l. 32 f. avec e. aux p. 210. lig. 16.
f. Strabites e. Sybarites p. 217 l. 19. f. mille e. mille p. 218. lig. 23 f. pourrôt
e. ne pourrôt l. 38 f. si les e. si des p. 219 l. 16 f. se purger e. se purgera p. 222
l. 13 f. auoit e. auoit p. 227 lig. 14. f. des e. des p. 243 lig. 9. f. e. tira e. tira
l. 16 f. par e. recitez par lig. 17 f. Picholus e. Picholomini p. 244. lig. 23.
f. quelies provinces e. quelle province p. 247 lig. 8 f. passant e. passast p. 255.
l. 16 f. de e. des p. 264. l. 33. f. du tresor e. du tresor p. 269. lig. 17. f. suruenue
e. suruenue p. 273 l. 12. f. auoit e. auoit p. 274 l. 26. f. spectable e. spectacle
p. 275 l. 14. f. d'iceux e. d'icelles p. 276 l. 12. f. souffrir e. souffrir p. 277 l.
27 f. l'empereur e. l'empereur de Trebizonde p. 280 l. 10. f. Forli e. Friuli l. 14.
f. ville de Forli e. province de Friuli pag. 282 lig. 31. f. qui s'en uist e. susdit.
p. 284 l. 39 f. alber e. alber p. 285 l. 8. f. miro e. miro p. 286 l. 5 f. Listeria
e. l'Histrie p. 288 l. 27. f. Hypermenestre e. Hypermenestre p. 289 l. 25.
f. l'empoisonna e. empoisonna p. 290 l. 39 f. beauré e. beante p. 295. lig. 34.
f. Brescian ou sa vertu e. Brescian fut perdu sa vertu p. 300 l. 36. f. Gafios
e. Basians p. 303. lig. 29 f. commencé e. commente p. 304. lig. 34 f. conduites
e. cōdñite p. 309 l. 21. f. fuit aller e. fuit à aller pag. 310. lig. 7. f. que e. qui
p. 313 l. 1. f. Linte e. l'vne l. 8. f. Meriggio e. midy l. 38 f. les e. leur p. 314.
l. 33 f. dispartit e. despartit p. 315 lig. 10 f. estoit e. estoit lig. 11. f. en e. à
p. 320. lig. 11 f. il verront e. ils verront p. 322 lig. 13 f. e. eux e. eux e.
p. 325.



